

# unine<sup>•</sup>

Université de Neuchâtel  
Faculté des lettres  
et sciences humaines



# SOMMAIRE

## 3 Introduction

### Présentation du Master

- 4 Objectifs et perspectives professionnelles
- 4 Acquis de formation
- 5 Structure du programme
- 6 Plan d'études 2023-2024

### Descriptif des cours

- 8 Histoire du Musée
- 8 Muséologie théorique
- 9 Muséologie appliquée
- 11 Voyage d'étude
- 12 Grille des cours de Muséologie appliquée
- 14 Projets muséaux
- 16 Domaines et méthodes

### Stage

- 17 Qu'est-ce qu'un stage ?
- 17 Objectifs du stage
- 17 Les intervenant-e-s
- 18 Procédure pour la postulation au stage
- 18 Procédure pour la confirmation du stage
- 18 Procédure pour la validation du stage
- 18 Qui contacter en cas de problème ?

### Partenaires

- 20 Fondation Maison Borel
- 20 École du Louvre
- 20 ARS
- 20 ICOM Suisse
- 21 Musées partenaires

## 22 Destinations

### Mémoire de Master

- 24 Premières étapes
- 24 Choisir un sujet
- 24 Choisir un-e directeur-trice de mémoire
- 24 Atelier de recherche
- 24 Recommandations formelles pour la rédaction du mémoire
- 25 Soutenance du mémoire
- 25 Dépôt d'un exemplaire du mémoire de Master à la bibliothèque de l'UniNE
- 25 Résumé des étapes de la procédure relative au mémoire

## 26 Enseignant-e-s

## 28 Contacts

## 30 FAQ – Questions fréquentes

## 34 Le master en un coup d'œil

# INTRODUCTION

Le Master of Arts en études muséales présuppose un Bachelor dans une discipline des sciences humaines, mais il est également ouvert aux participant-e-s provenant du domaine des sciences naturelles, science du droit ou de hautes écoles d'art ou de conservation-restauration. Son cursus se caractérise par son équilibre entre théorie et pratique de la muséologie. Du côté théorique figurent l'acquisition des connaissances spécialisées et la participation aux débats spécifiques qui ponctuent l'actualité du domaine muséal. Du côté pratique, les problèmes concrets liés à l'exercice d'une profession dans le monde des musées ou dans le domaine du patrimoine en général sont au cœur des enseignements.

Cette brochure a pour objectif de définir le cadre complet dans lequel se déroulent les études du Master of Arts en études muséales à l'Université de Neuchâtel, de présenter son programme, d'exposer les principes relatifs au stage en institution muséale, ainsi que de proposer toutes les informations utiles dont pourraient avoir besoin les étudiant-e-s au cours de leur cursus.

Ce guide pratique s'adresse également aux intervenant-e-s des institutions hôtes et/ou partenaires de l'Institut d'histoire de l'art et de muséologie, afin qu'ils/elles puissent prendre connaissance des objectifs pédagogiques du Master et des modalités du stage pratique de deuxième année qu'ils/elles devront encadrer.

L'Université de Neuchâtel propose un Master en études muséales certifié par le label ICOM Suisse – Conseil international des musées. Les conditions requises pour obtenir ce label renommé sont que « l'essentiel du cours [ou cursus] de formation muséale est assuré par des enseignants expérimentés dans le domaine muséal. Des professionnels de musée participent à la conception et à la réalisation du cours »<sup>1</sup>. La présentation des missions de l'ICOM et la familiarisation aux principaux enjeux de son Code de déontologie font partie intégrante du cursus proposé aux participant-e-s du Master.



Voyage d'étude à Bruxelles, mai 2023 © Lara Pitteloud

1. [https://www.museums.ch/fr/assets/files/dossiers\\_f/Formulare/ICOM%20Label%20DEMANDE.pdf](https://www.museums.ch/fr/assets/files/dossiers_f/Formulare/ICOM%20Label%20DEMANDE.pdf) (17 juillet 2023).

# PRÉSENTATION DU MASTER

## OBJECTIFS ET PERSPECTIVES PROFESSIONNELLES

Le cursus vise à préparer les étudiant-e-s aux différentes fonctions professionnelles dans un musée, aux débats menés actuellement dans le domaine muséal, mais aussi à l'histoire du musée et de la discipline de la muséologie – ou la science appliquée des musées et des collections<sup>2</sup>. Il assure aux étudiant-e-s une maîtrise des problèmes pratiques liés à l'exercice d'une profession au sein du milieu muséal et du patrimoine matériel et immatériel. Un accent tout particulier est donné aux exercices pratiques au travers, notamment des projets muséaux qui confrontent les étudiant-e-s soit à des situations professionnelles réelles ou à des simulations de celles-ci. Ces exercices leur permettent d'apporter une contribution personnelle à un projet d'exposition ou un programme de médiation culturelle.

Les objectifs de la formation suivent la nouvelle définition du musée, publiée en août 2022, telle qu'énoncée par l'ICOM :

« Un musée est une institution permanente, à but non lucratif et au service de la société, qui se consacre à la recherche, la collecte, la conservation, l'interprétation et l'exposition du patrimoine matériel et immatériel. Ouvert au public, accessible et inclusif, il encourage la diversité et la durabilité. Les musées opèrent et communiquent de manière éthique et professionnelle, avec la participation de diverses communautés. Ils offrent à leurs publics des expériences variées d'éducation, de divertissement, de réflexion et de partage de connaissance. »<sup>3</sup>

## ACQUIS DE FORMATION

Au terme de la formation l'étudiant-e sera capable de :

### 1. Connaissances et compréhension

- Décrire l'histoire et la typologie des musées et des édifices muséaux.
- Distinguer les différentes fonctions professionnelles au sein d'un musée.
- Expliquer les missions, normes et règles éthiques qui déterminent les pratiques professionnelles des musées, comme le code de déontologie de l'ICOM.
- Maîtriser les bases de la recherche de provenance d'objets culturels.
- Maîtriser les bases de la gestion scientifique et administrative de collections muséales et patrimoniales.
- Définir les méthodes appropriées de la mise en valeur et de l'exposition des objets culturels.
- Décrire les méthodes de la communication et médiation culturelles, scientifiques et inclusives.
- Exposer les débats actuels dans le monde muséal comme la décolonisation des musées, le développement durable, l'inclusion et la participation des divers publics.
- Identifier les enjeux propres à l'élaboration, la conception et la réalisation d'une exposition.

### 2. Application des connaissances et de la compréhension

- Appliquer les connaissances acquises durant les cours lors d'un stage de longue durée en milieu professionnel dans un musée ou une institution culturelle.
- Utiliser le vocabulaire technique lié à la discipline ainsi que les normes scientifiques propres à une expression orale et écrite.



Étudiant-e-s préparant un projet d'exposition sur les livres d'artistes de la Bibliothèque publique et universitaire de Neuchâtel, novembre 2022 © Lara Pitteloud

### 3. Capacité de former des jugements

- Comparer de manière critique et pertinente différentes théories de la muséologie.
- Appliquer la synthèse des différentes théories de la muséologie à son objet d'étude.
- Synthétiser le contenu d'ouvrages scientifiques, retenus pertinents pour la problématique de recherche.
- Discuter des questions de l'actualité du monde muséal de manière critique.

### 4. Savoir-faire en termes de communication

- Transmettre ses connaissances tant à l'oral qu'à l'écrit de manière structurée à un public académique ainsi qu'à un public non spécialisé.
- Appliquer les méthodes d'une médiation culturelle, scientifique et inclusive.
- Travailler en équipe et savoir restituer des résultats communs.
- Utiliser les connaissances et compétences acquises dans des études ultérieures.

### 5. Capacités d'apprentissage en autonomie

- Utiliser les outils de recherche bibliographiques et les bases de données qui servent à la collecte des connaissances.
- Mener des recherches sur un objet ou un thème de manière autonome et en maîtrisant la durée et les délais de travail.
- Appliquer les méthodologies de la recherche scientifique également à d'autres disciplines et domaines.
- Développer les stratégies d'apprentissage nécessaires pour approfondir ses études dans le cadre d'un MAS, CAS ou d'une thèse de doctorat.
- Générer des idées nouvelles.

## STRUCTURE DU PROGRAMME

Le plan d'étude du Master en études muséales comprend 120 crédits (ECTS<sup>4</sup>) répartis de la sorte :

- 60 ECTS d'enseignement de muséologie et de cours et séminaires disciplinaires en première année ;
- 60 ECTS en seconde année, sous la forme d'un stage qualifiant en musée et la rédaction d'un mémoire de Master, chacun validé à 30 crédits.

#### La première année est composée de :

- 3 modules, regroupant des enseignements obligatoires en muséologie ainsi qu'un projet muséal, validés à 50 ECTS ;
- un ensemble de cours et de séminaires disciplinaires optionnels, dans lequel l'étudiant·e choisit des enseignements à hauteur d'un minimum de 10 ECTS.

#### La deuxième année consiste en :

- Un stage pratique qui est entièrement réalisé dans un musée ou toute autre institution apparentée exerçant des activités muséologiques reconnues. Il est validé par un rapport de stage et par le certificat du maître de stage. (Cf. p. 17).
- La rédaction du mémoire de Master qui porte sur une recherche en muséologie, en muséographie, ou en études muséales au sens large, rédigé ou non dans le cadre du stage. Il fait l'objet d'une défense orale qui sera précédée d'une présentation obligatoire du sujet de recherche lors de l'Atelier de recherche qui aura lieu trois fois par semestre. (Cf. p. 24)

---

2. Georges Henri Rivière, premier directeur de l'ICOM (Conseil international des musées), cité dans la *Préface du Dictionnaire Encyclopédique de muséologie*, éd. par André Desvallées et François Mairesse, Paris : Éditions Armand Colin, 2011, p. 9.

3. <https://www.museums.ch/fr/home/nouvelle-def-musee/> (17 juillet 2023).

4. ECTS : European Credit Transfer and Accumulation System. 1 ECTS correspond à une charge de travail de 25 à 30 heures.



# PLAN D'ÉTUDES 2023-2024

## Master of Arts (MA) in Museum Studies/en études muséales

Etudes muséales		120 ECTS		
Enseignements	Crédits	Semestre (A/P)	Dotation H/semaine	Evaluations
<b>1<sup>ère</sup> année</b>				
<b>Histoire du musée</b>		<b>10 ECTS</b>		
Le musée actuel et ses fondements à l'époque moderne (V. Kobi)*	5 ECTS	P	2	EX. E2H
Musée et architecture (Problèmes et méthodes) (C. Hurley-Griener)*	5 ECTS	P	2	EX. E2H
<b>Muséologie théorique</b>		<b>10 ECTS</b>		
Lectures en muséologie (P. A. Mariaux)	5 ECTS	A	2	EX.O30'
Séminaire de l'École du Louvre (Histoire et théorie de la muséologie)	3 ECTS	A	cours-bloc	éval. int. notée
Théories et pratiques de la promotion culturelle	2 ECTS	P	séminaire-bloc	
<b>Muséologie appliquée, avec Voyage d'études</b>		<b>20 ECTS</b>		
La face cachée du musée : acquérir, conserver, étudier	5 ECTS	A	4	éval. int. notée
L'institution muséale aujourd'hui (T. Schmutz)	2 ECTS	A	2	éval. int. notée
La gestion de l'institution muséale (T. Schmutz)	3 ECTS	P	2	
Droit et éthique au musée (J. Ayer)	2 ECTS	A	2	éval. int. notée
Communiquer et promouvoir le musée (T. Schmutz)	3 ECTS	P	2	
La face publique du musée : exposer, interpréter, publier	5 ECTS	P	4	éval. int. notée
<b>Projet muséal</b>		<b>10 ECTS</b>		
Projet muséal N° 1 (P. A. Mariaux)	10 ECTS	A + P	cours-ateliers	éval. int. notée
Projet muséal N° 2 (V. Kobi)	10 ECTS	A + P	cours-ateliers	éval. int. notée
Projet muséal N° 3 (R. Bonnefoit)	10 ECTS	A + P	cours-ateliers	éval. int. notée
<b>Domaines &amp; Méthodes, incl. Introduction à la recherche documentaire</b>		<b>10 ECTS</b>		
Pour assurer la cohérence scientifique de ce bloc, l'étudiant-e doit justifier son choix par écrit auprès du responsable du MA en études muséales. Il/elle choisit un minimum de deux enseignements de niveau MA dans la liste mise à jour chaque année dans le programme des cours.			A et/ou P	selon enseign.
<b>Total 1<sup>ère</sup> année</b>		<b>60 ECTS</b>		
<b>2<sup>e</sup> année</b>				
<b>Stage en musée</b>	30 ECTS	A et/ou P		Rapport de stage
<b>Mémoire</b>	30 ECTS			
Atelier de recherche		A + P		éval. int. notée
Mémoire en études muséales**	30 ECTS	A + P		éval. int. notée (prérequis : colloque des mémorants)
<b>Total 2<sup>e</sup> année</b>		<b>60 ECTS</b>		

\* Enseignement ouvert aux étudiant-e-s de Master en sciences historiques, pilier Histoire de l'art. Le reste des enseignements est strictement réservé aux étudiant-e-s de Master of Arts en études muséales (selon le règlement de 2011, art. 7, al. 3 : <https://rsn.ne.ch/DATA/program/books/rsne/pdf/416316.pdf>).

\*\* La procédure relative au mémoire est décrite sur le site Web du MA MS et aux pp. 24-25 de la présente brochure.





Étudiant-e-s préparant un projet d'exposition interactive sur Paul Klee et la nature pour le musée Creaviva, Zentrum Paul Klee, novembre 2022 © Lara Pitteloud



Étudiant-e-s inaugurant une exposition interactive sur Paul Klee et la nature au musée Creaviva, Zentrum Paul Klee, juin 2023 © Lara Pitteloud

# DESCRIPTIF DES COURS

## HISTOIRE DU MUSÉE

### Le musée actuel et ses fondements à l'époque moderne

Valérie Kobi

Le cours « Le musée actuel et ses fondements à l'époque moderne » propose une enquête sur l'émergence des institutions muséales en Europe. Ce parcours débutera à la Renaissance pour s'étendre ensuite au siècle des Lumières, période d'émulation durant laquelle de nombreuses collections privées s'ouvrent au public et trouvent une large diffusion par le biais de recueils ou de catalogues illustrés. Si la circulation des idées et des modèles muséologiques imprègne cette histoire, ces échanges seront par la suite souvent noyés dans l'homélie nationaliste qui entoure le rapide développement des musées au cours du 19<sup>e</sup> siècle. Ces institutions, portées notamment par leurs architectes, directeurs, conservateurs et mécènes, deviennent alors les catalyseurs d'importants enjeux identitaires. À travers une série d'exemples choisis, ce cours visera à appréhender la genèse de nos musées actuels selon une double perspective : d'une part, comme des dépôts de notre passé et de notre culture et, d'autre part, comme témoins de notre rapport à l'histoire.



Hubert Robert, *Projet d'aménagement de la Grande Galerie du Louvre*, 1796, huile sur toile, 115 x 145 cm, Paris, Musée du Louvre [inv. RF 1975-10]

### Musée et architecture (problèmes et méthodes)

Cécilia Hurley-Griener

Le bâtiment muséal est conçu pour répondre aux fonctions essentielles du musée : il doit donc fournir les espaces nécessaires à l'acquisition d'objets et d'œuvres d'art, à leur conservation et préservation, à la recherche sur ces mêmes objets et œuvres d'art, enfin à leur présentation à des publics variés par le biais d'expositions permanentes et temporaires et de la médiation. En même temps, le bâtiment devrait répondre aux normes esthétiques de ce que nous appelons « l'architecture ». Comment peut-on proposer une alliance parfaite entre forme et fonction ? Pouvons-nous restreindre le bâtiment muséal à une simple enveloppe, un contenant ? Ou le bâtiment muséal est-il vraiment la première œuvre du musée que nous voyons ? Dans ce cours, quelques questions fondamentales (lumière, mouvement et déplacement,

intégration dans le tissu urbain, starchitecture, etc.) seront analysées en examinant les solutions proposées par les architectes dans le passé, comme aujourd'hui. Il s'agira d'analyser des questions et des thèmes qui sont liés à l'architecture et au musée, plus précisément à l'architecture du musée. Des questions et des thèmes qui obligent à considérer les rapports – et les tensions – entre architecture et musée. Des questions et des thèmes qui illustrent des problèmes auxquels peuvent être confrontés les conservateurs et les conservatrices de collection, plus particulièrement de musée.

## MUSÉOLOGIE THÉORIQUE

### Séminaire de l'École du Louvre (Actualités de la muséologie). « Spoliation – Restitution – Recherche de provenance ». 16<sup>e</sup> Séminaire de l'École du Louvre – Université de Neuchâtel, 4-7 décembre 2023

Organisateur-trice-s : Régine Bonnefoit, Valérie Kobi, Pierre Alain Mariaux, Thomas Schmutz, Laurence Terrier Aliferis

Depuis 2011, chaque année, le Séminaire de l'École du Louvre rassemble à Neuchâtel les étudiant-e-s en muséologie de l'Institut d'histoire de l'art et de muséologie de l'Université de Neuchâtel et les élèves de l'École du Louvre à l'occasion d'une semaine visant à stimuler l'interaction et les discussions entre les participant-e-s des deux institutions. Durant cette semaine spéciale, des enseignant-e-s, conservateur-trices, directeur-trices de musées ainsi que d'autres spécialistes venant de l'extérieur se réunissent pour approfondir un thème de réflexion très ciblé et actuel sous forme de cycles de conférences et de visites d'institutions muséales suisses.

Pour ne nommer que les thèmes des dernières années : « Entre objets et dispositifs, le musée des sciences » (2019), « What's new in the history of collections ? » (2020), « Participations, décolonisation ? Penser les enjeux actuels des formes de participation muséales » (2021) et « Développement durable et musée : enjeux et défis » (2022).

Le thème de l'année 2023 est « Spoliation – Restitution – Recherche de provenance ». La recherche de provenance consacre ses investigations à la reconstitution de la trajectoire des objets, depuis leur création jusqu'à leur localisation actuelle. Elle est devenue une sous-discipline indispensable dans le travail des musées qui tentent de trouver des solutions justes et équitables pour rendre justice à d'anciens propriétaires dépossédés ou qui souhaitent retracer la vie antérieure invisible de l'objet muséal et l'exposer au public.

Le séminaire sera divisé en plusieurs sections dont chacune traitera un thème ou une étude de cas en lien avec l'actualité. Les sections toucheront aux spoliations de guerre, au marché de l'art, au trafic illicite d'objets, au problème des restes humains exposés au musée, mais aussi aux restitutions de biens spoliés par le régime nazi dans toute l'Europe. Depuis 1998, année où les « Principes de Washington » ont été adoptés par 44 pays afin de faire la lumière sur l'art spolié à l'époque du national-socialisme, une prise de conscience internationale a contribué à un changement d'état d'esprit dans le public ainsi que chez les spécialistes des musées.



Le séminaire prévoit une visite du Musée Rietberg pour étudier l'exposition *Itinéraires de l'art. Comment les objets arrivent au Musée* (visite guidée par Esther Tisa Francini, curatrice de l'exposition). Au Kunsthhaus Zürich, les étudiant-e-s visiteront l'exposition *Un avenir pour le passé. Collection Bührle: art, contexte, guerre et conflit* (visite guidée par Joachim Sieber). Le séminaire propose de familiariser les étudiant-e-s avec les méthodes de la recherche de provenance et offrira un état des lieux et des éclairages sur cette jeune discipline à l'échelle internationale.

Fin janvier 2024, les étudiant-e-s devront rendre un travail en lien avec la thématique abordée durant le séminaire, sous forme d'un écrit qui rend compte de leur capacité à réfléchir sur un thème d'actualité en prenant en compte les conférences des spécialistes invité-e-s.

### **Théories et pratique de la promotion culturelle et numérique**

Collectif d'enseignant-e-s

Cours bloc du lundi 22 au jeudi 25 avril 2024 : Pendant une semaine, un collectif de différents spécialistes de communication, de marketing et d'informatique présenteront des théories, concepts et stratégies pour promouvoir une institution culturelle. Le point fort est mis sur le développement d'une stratégie de communication cohérente et adaptée sur les réseaux sociaux, la promotion du musée par Facebook, Instagram, etc. ainsi que l'utilisation d'outils numériques liés à la médiation culturelle.

### **Lectures en muséologie**

Pierre Alain Mariaux

Toute réflexion sur la nature des musées, leur fonction, mais aussi leur valeur symptomatique d'une civilisation moderne, est jalonnée de textes. L'histoire de la muséologie, bien que relativement récente, s'exprime à travers de nombreux témoins qui renseignent l'étude du musée, son histoire et son rôle dans la société au cours du temps. Désormais, la discipline ouvre sur l'ensemble des réflexions théoriques liées au champ muséal. Comme le rappellent F. Mairesse et A. Desvallées, la muséologie s'intéresse en effet à « la relation spécifique entre l'homme et la réalité, [...] relation caractérisée comme la documentation du réel par l'appréhension sensible directe, ainsi que la thésaurisation et la présentation de cette expérience. » Dans ce séminaire, nous revenons sur quelques-uns des textes considérés comme essentiels, des *Inscriptions* de Samuel Quiccheberg (1565) à aujourd'hui, en cherchant à dégager les partis-pris théoriques qui les sous-tendent et en montrant en quoi leur lecture continue d'enrichir le discours réflexif contemporain.



Ferrante Imperato, *Dell'istoria naturale ... Libri XXVII...*, 1599.  
Source : Wellcome Library

## **MUSÉOLOGIE APPLIQUÉE**

### **La face cachée du musée : acquérir, conserver, étudier**

Régine Bonnefoit, Géraldine Delley,  
Richard-Emmanuel Eastes, Pascale Jeanneret

Ce cours introduira les étudiant-e-s aux missions et espaces qui restent invisibles pour un-e visiteur-teuse de musée. Un collectif d'expert-e-s familiarise les participant-e-s à toutes les facettes du travail quotidien dans un musée comme l'acquisition d'objets, la gestion des collections, le traitement de demandes de prêt, les questions d'assurances, la conservation préventive et la restauration, les aspects techniques (lumière, humidité, socles, cadres, vitrines, etc.), le développement durable au musée, mais aussi la recherche de fonds pour la réalisation de projets. La majorité des cours aura lieu dans des musées à Lausanne, Zurich et dans la Vallée du Joux.



Visite dans les réserves du Musée National Suisse à Affoltern am Albis, novembre 2022.  
© Lara Pitteloud

## L'institution muséale aujourd'hui

Thomas Schmutz

Ce cours forme les étudiant-e-s aux fondamentaux du musée et construit le cadre dans lequel prennent place les activités scientifiques et culturelles de l'institution. Il prépare à la mise en perspective des défis actuels que l'institution muséale doit relever. Après l'examen de l'évolution des missions, fonctions et rôles du musée dans les sociétés actuelles, il aborde la diversification des musées, présente le paysage muséal suisse et international et leurs articulations spécifiques, analyse les rôles des associations, discute les outils de régulation de l'institution (de la charte aux standards de qualité) ainsi que le nouveau référentiel européen des professions muséales. Le cours se termine par la présentation des réseaux de collaboration et de gestion muséale. L'organisation et l'intégration d'événements culturels au sens large sont de plus en plus importantes pour diffuser le contenu des musées, aspect qui a un effet primordial sur la structure de l'institution muséale et son fonctionnement.

## La gestion de l'institution muséale

Thomas Schmutz

Le cours fait suite à « L'institution muséale aujourd'hui » et donne les bases pour comprendre les diverses facettes de la gestion et de la direction d'une institution muséale et permettre de se familiariser avec un domaine essentiel, mais généralement méconnu, du musée. Après une introduction générale présentant les trois secteurs professionnels impliqués dans la conduite d'un musée et leurs nécessaires imbrications, le cours explore les arcanes de la direction, de la gestion des ressources humaines, de l'administration, du financement, de la logistique et de la sécurité dans un musée, pour terminer sur une mise en perspective du quotidien du musée dans son rapport avec le bâtiment et ses accès.

## Droit et éthique au musée

Jacques Ayer

Du droit d'auteur à la propriété intellectuelle, en passant par les différentes formes contractuelles, les musées disposent d'outils juridiques pour gérer, cadrer et protéger leurs activités et la gestion de leur patrimoine. Ils sont tenus également de respecter les lois et législations nationales et internationales qui fixent un cadre à leurs pratiques.

Depuis quelques années, l'éthique et la déontologie sont plus que jamais au cœur des préoccupations muséales. Aliénation et restitution des collections, trafic d'œuvres illicite ou encore durabilité environnementale et sociale, sont autant de défis qui amènent les musées à faire évoluer leurs pratiques. Le code de déontologie de l'ICOM dont la dernière version remonte à 2004 est d'ailleurs en cours de révision.

Ce cours aborde le droit et l'éthique au musée de manière transversale et selon une approche à la fois pragmatique et réflexive, principalement basée sur des exemples concrets.

## Communiquer et promouvoir le musée

Thomas Schmutz

Ce cours aborde les aspects de base de la promotion et de la communication d'une institution muséale. Il commence par une introduction générale qui vise l'analyse des frictions entre la tradition muséale et une tendance économique qui ne parle que de marketing, de communication et de public. Après avoir préparé le terrain, les instruments du marketing et de la communication culturelle sont abordés. Deux séances sont consacrées à la question de la (sur)vie et de la recherche de fonds. Le but du cours est l'apprentissage « critique » d'outils de marketing et de communication (par exemple, élaborer un concept de communication).

## La face publique du musée : exposer, interpréter, publier

Régine Bonnefoit, Géraldine Delley,

Richard-Emmanuel Eastes, Pascale Jeanneret

Ce cours aborde les aspects à la fois théoriques et pratiques de l'organisation d'expositions, qu'elles soient temporaires ou permanentes. Un collectif d'expert-e-s familiarise les étudiant-e-s avec des thèmes comme la conception et réalisation d'une exposition, la valorisation d'un objet par la scénographie. Un point fort du cours est la théorie et pratique de la transmission du savoir par une médiation culturelle et scientifique. La majorité des cours a lieu dans des musées à Neuchâtel, à La Chaux-de-Fonds et au Château de Prangins. Les musées sélectionnés pour les sorties sont de disciplines diverses comme l'art, l'histoire, l'archéologie, l'horlogerie et l'histoire naturelle.

## VOYAGE D'ÉTUDE

### Hambourg

Régine Bonnefoit et Valérie Kobi

Chaque année l'institut d'histoire de l'art et de muséologie organise un voyage d'étude dans une ville connue pour la richesse de ses musées et collections. Au semestre de printemps, du 8 au 12 avril 2024, la destination sera Hambourg – une ville célèbre pour ses musées et institutions culturelles d'une grande diversité et en rapport avec son histoire, liée à son appartenance à la Hanse ou ligue de cités marchandes contrôlant le commerce de la Baltique. Le choix de musées sélectionnés offre une large palette de disciplines et concepts muséographiques, comme la Hamburger Kunsthalle, le Museum für Kunst und Gewerbe, et le Museum am Rothenbaum – Kulturen und Künste der Welt. Au cours du voyage d'étude, les étudiant-e-s sont invité-e-s à apprendre à analyser une exposition en termes de discours muséographique, de scénographie et de la médiation culturelle qui accompagne la présentation des objets ou concepts. À travers des exercices pratiques, ils/elles pourront ainsi mettre à l'épreuve les connaissances et compétences acquises jusqu'ici dans leur formation. Le voyage sera aussi ponctué de visites et rencontres avec des professionnel-le-s de musée.

N.B. : L'Institut d'histoire de l'art et de muséologie (IHAM) participe aux frais de logement sur place, ainsi qu'il finance ou négocie les entrées des institutions visitées. Une participation est toutefois demandée aux étudiant-e-s pour le transport de la Suisse à Hambourg. L'IHAM propose néanmoins une assistance pour une réservation groupée visant à garantir des prix abordables.



Les étudiant-e-s de la promotion 2022/2023 du MAMS en visite à l'AFRICAM lors du Voyage d'étude à Bruxelles, mai 2023 © Lara Pitteloud



# GRILLE DES COURS DE MUSÉOLOGIE APPLIQUÉE

## Semestre d'automne 2023

**Début des cours : 19 septembre 2023**

**Fin des cours : 22 décembre 2023**

Les horaires des cours sont les suivants :

de 8h45 à 12h00, avec 15 minutes de pause à 10h15 ;

de 13h30 à 16h45, avec 15 minutes de pause à 15h.

Semaine	Date	Lieu	Enseignant responsable	Intitulé du cours	Heures
0	15 septembre	UniNE	R. Bonnefoit D. Tonella	Journée inaugurale du Master of Arts en études muséales 2023-2024 Conférence inaugurale	
1	22 septembre	UniNE UniNE	P. Jeanneret J. Ayer	Face cachée du musée 1 Droit et éthique au musée 1	4 4
2	29 septembre	Collection de l'art Brut	P. Jeanneret P. Jeanneret	Face cachée du musée 2 Face cachée du musée 3	4 4
3	6 octobre	UniNE UniNE	T. Schmutz T. Schmutz	L'institution muséale aujourd'hui 1 L'institution muséale aujourd'hui 2	4 4
4	9 octobre (lundi) 13 octobre	UniNE UniNE UniNE	I. Pongracz (Ethika) J. Ayer J. Ayer	Face cachée du musée 4 Droit et éthique au musée 2 Droit et éthique au musée 3	4 4 4
5	16 ou 17 octobre (à choix) 20 octobre	UniNE UniNE UniNE	T. Pun (BPUN) S. Dizerens J. Ayer	Introduction à la recherche documentaire niveau Master Face cachée du musée 5 Droit et éthique au musée 4	2 4 4
6	27 octobre	Espace horloger	Y. Morel Y. Morel	Face cachée du musée 6 Face cachée du musée 7	4 4
7	3 novembre	UniNE UniNE	J. Ayer J. Ayer	Droit et éthique au musée 5 Droit et éthique au musée 6	4 4
8	10 novembre (semaine de lecture)	Landesmuseum ZH	G. Delley / M. Leuthard / T. Bochet	Face cachée du musée 8 Visite du Musée national suisse de Zürich	6
9	17 novembre	MCAH / Lucens MCAH / Lucens	G. Delley / S. Utz / D. Cuendet G. Delley / S. Utz / D. Cuendet	Face cachée du musée 9 Face cachée du musée 10	4 4
10	24 novembre	MCAH / Rumine MCAH / Rumine	G. Delley / S. Utz / D. Cuendet G. Delley / S. Utz / D. Cuendet	Face cachée du musée 11 Face cachée du musée 12	4 4
11	1 <sup>er</sup> décembre	UniNE UniNE	T. Schmutz T. Schmutz	L'institution muséale aujourd'hui 3 L'institution muséale aujourd'hui 4	4 4
12	4 au 7 décembre	UniNE		Séminaire de l'École du Louvre	
13	15 décembre	UniNE UniNE	R.-E. Eastes J. Ayer	Face cachée du musée 13 Droit et éthique au musée 7	4 4
14	22 décembre	UniNE UniNE	T. Schmutz T. Schmutz	L'institution muséale aujourd'hui 5 L'institution muséale aujourd'hui 6	4 4

N.B. : Les cours prennent place en salle R.O.14, sauf indication d'un déplacement vers une autre institution (cf. colonne Lieu).





## Semestre de printemps 2024

**Début des cours : 19 février 2024**

**Fin des cours : 31 mai 2024**

**Vacances de Pâques : 29 mars au 5 avril**

**Cours bloc Théories et pratique de la promotion culturelle**

**et numérique : 22 au 25 avril**

Les horaires des cours sont les suivants :

de 8h45 à 12h00, avec 15 minutes de pause à 10h15 ;

de 13h30 à 16h45, avec 15 minutes de pause à 15h.

Semaine	Date	Lieu	Enseignant responsable	Intitulé du cours	Heures
1	23 février	UniNE Centre Dürrenmatt	P. Jeanneret R. Bonnefoit / X. Hool	Exposition et scénographie 1 Exposition et scénographie 2	4 4
2	26 février (lundi)	UniNE	T. Schmutz	Communiquer et promouvoir le musée 1 La gestion de l'institution muséale 1	4
1 <sup>er</sup> mars		Jour férié			
3	8 mars	UniNE UniNE	T. Schmutz T. Schmutz	Communiquer et promouvoir le musée 2 La gestion de l'institution muséale 2	4 4
4	15 mars	UniNE	R. Bonnefoit	Exposition et scénographie 3	4
5	22 mars	UniNE	T. Schmutz T. Schmutz	Communiquer et promouvoir le musée 3 La gestion de l'institution muséale 3	4 4
6	25 mars (lundi)	Musée international d'horlogerie de la Chaux-de-Fonds	R. Hughenin-Dumittan R. Hughenin-Dumittan	Curating 1 Curating 2	4 4
7	29 mars au 5 avril	Vacances de Pâques			
8	8 au 12 avril	Hambourg	R. Bonnefoit / V. Kobi	Voyage d'étude	
9	19 avril	Laténium Laténium	G. Delley G. Delley	Curating 3 Curating 4	4 4
10					
11	3 mai	UniNE UniNE	O. Canton Caro A. Minder	Médiation culturelle et scientifique 1 Médiation culturelle et scientifique 2	4 4
12	10 mai	UniNE	T. Schmutz T. Schmutz	Communiquer et promouvoir le musée 4 La gestion de l'institution muséale 4	4 4
13	17 mai	UniNE UniNE	T. Schmutz T. Schmutz	Communiquer et promouvoir le musée 5 La gestion de l'institution muséale 5	4 4
14	24 mai	UniNE UniNE	R.-E. Eastes R.-E. Eastes	Médiation culturelle et scientifique 3 Médiation culturelle et scientifique 4	4 4
15	31 mai	Château de Prangins, VD	G. Dellay / H. Bieri Thomson	Visite guidée	6

## Comment lire mon horaire ?

Semaine	Date	Lieu	Enseignant responsable	Intitulé du cours	Heures
0	15 septembre	UniNE	R. Bonnefoit D. Tonella	Journée inaugurale du Master of Arts en études muséales 2023-2024 Conférence inaugurale	
1	22 septembre	UniNE <b>1</b> UniNE	P. Jeanneret <b>2</b> J. Ayer	Face cachée du musée 1 Droit et éthique au musée 1	4 4
2	29 septembre	Collection de l'art Brut	P. Jeanneret P. Jeanneret	Face cachée du musée 2 Face cachée du musée 3	4 4
3	6 octobre	UniNE UniNE	T. Schmutz <b>3</b> T. Schmutz	L'institution muséale aujourd'hui 1 L'institution muséale aujourd'hui 2	4 4
4	9 octobre (lundi) 13 octobre <b>4</b>	UniNE UniNE UniNE	I. Pongracz (Ethika) J. Ayer J. Ayer	Face cachée du musée 4 Droit et éthique au musée 2 Droit et éthique au musée 3	4 4 4

**1.** Les cours ont parfois lieu hors UNINE (R.O.14) dans des musées ou institutions culturelles. Parfois le lieu peut changer entre la session du matin et de l'après-midi.

**2.** Signifie que deux intervenants interviennent chacun-e sur une demi-journée (de 8h45 à 12h puis de 13h30 à 16h45).

**3.** Signifie qu'un-e seul-e intervenant-e anime l'ensemble de la journée.

**4.** Exceptionnellement certaines séances peuvent prendre place un autre jour que le vendredi, contrôler les dates semaine par semaine !

## PROJETS MUSÉAUX

### Projet muséal n°1

#### **Un musée en mutation : Le Musée d'histoire de La Chaux-de-Fonds face au défi du développement durable**

Professeur responsable : Pierre Alain Mariaux  
Maître de projet : Francesco Garufo, Directeur du Musée d'histoire de La Chaux-de-Fonds, assisté de Myriam Minder et Alexandra Schiess.

Dans le cadre de ce projet muséal, il est prévu de développer une réflexion sur le rôle et la fonction d'un musée d'histoire au 21<sup>e</sup> siècle. Après une analyse complète de l'exposition permanente présentée actuellement au Musée d'histoire, le premier semestre sera consacré à développer une analyse critique du musée d'histoire, plus spécifiquement du musée d'histoire urbaine, avec l'objectif de repérer les bonnes et les moins bonnes pratiques muséographiques. Le deuxième semestre, développé en étroite collaboration avec l'Institut d'histoire, portera sur les thématiques à approfondir, qu'il s'agira d'identifier et de circonscrire, et sur le choix des objets, documents et dispositifs à retenir. Une fois ces tâches accomplies, le projet muséal s'orientera sur des aspects scénographiques : identifier les mises en espace les plus pertinentes pour traiter les différents thèmes retenus. Le projet muséal est prévu pour se poursuivre l'année suivante : le semestre 3, proprement scénographique, sera entièrement consacré à l'écriture du projet de nouvelle exposition permanente ; le semestre 4 sera consacré à l'accompagnement du montage de l'exposition prévue.



La Chaux-de-Fonds, Musée d'histoire, salle 1. Photographie : Musée

### Projet muséal n°2

#### **Le Musée Jenisch Vevey : Histoires de provenance**

Professeure responsable : Valérie Kobi  
Maître de projet : Pamella Guerdat, conservatrice adjointe Beaux-Arts, responsable des recherches de provenance.

Ouvert en 1897 suite à un legs de Fanny Jenisch, veuve d'un sénateur hambourgeois, le Musée Jenisch Vevey était à l'origine conçu comme un musée encyclopédique réunissant sous son toit des collections d'art, d'histoire naturelle ainsi qu'une bibliothèque. Le présent projet muséal aura pour but d'éclairer les années de formation de cette institution en nous penchant sur l'histoire des premières œuvres ayant rejoint les collections du musée. Il s'agira de mener des recherches dans différentes archives institutionnelles pour tenter de retracer la provenance de ces pièces et leur contexte d'acquisition. Les résultats de ces recherches seront publiés sur le site du Musée Jenisch et présentés dans son parcours permanent sous forme d'encarts.



Vue extérieure du Musée Jenisch. Photographie : Julien Gremaud

## Projet muséal n°3

### Organisation d'une exposition à l'occasion du centenaire de la parution du *Manifeste du surréalisme* d'André Breton au Musée d'art et d'histoire de Genève

Professeure responsable : Régine Bonnefoit

Maître de projet : Marie-Eve Celio-Scheurer, conservatrice en chef de la collection d'arts graphiques du Musée d'art et d'histoire de Genève.

La collection d'arts graphiques du Musée d'art et d'histoire de Genève planifie pour l'été 2024 l'ouverture d'une exposition sur l'écriture automatique des surréalistes afin de commémorer le centenaire de la parution en 1924 du *Manifeste surréaliste* d'André Breton qui définit le surréalisme comme un « automatisme psychique pur par lequel on se propose d'exprimer, soit verbalement, soit par écrit, soit de toute autre manière, le fonctionnement réel de la pensée. Dictée de la pensée, en l'absence de tout contrôle exercé par la raison, en dehors de toute préoccupation esthétique ou morale. » L'exercice doit permettre aux étudiant·e·s de concevoir une exposition, de sa conception à sa commercialisation, en passant par la réalisation, la médiation et la communication.



André Breton, *Prière de toucher*, livre, 1947  
Musée d'art et d'histoire de Genève, Inv.n° BAA TB 1354

## Liste (non exhaustive) des projets des années précédentes

### 2022-2023

Conception de l'exposition interactive *Lu. Spiel der Jahreszeiten* (20 mai 2023 - 25 février 2024) pour le Creaviva, Musée des enfants auprès du Centre Paul Klee de Berne.

Élaboration de l'exposition *Ornements sacrés*, consacrée aux collections textiles de l'Abbaye de Saint-Maurice d'Agaune.

Conception d'une exposition sur des livres d'artistes à la Bibliothèque publique et universitaire de Neuchâtel.

### 2021-2022

Conception de l'exposition *Wiener Werkstätte: From Nature to Abstraction* (8 juillet - 5 novembre 2023) pour la Cotsen Textile Traces Study Collection at The George Washington University Museum and The Textile Museum in Washington D.C.

Stratégies pour la mise en valeur du patrimoine d'une région. Le cas d'Estavayer-le-Lac.

### 2020-2021

Conception d'une exposition pour le Musée lapidaire à Saint-Ursanne.

Conception de la vitrine sur les armes du Premier Empire (1804-1815), provenant de la collection Alfred Strübin, pour l'exposition permanente *Mouvements* du Musée d'art et d'histoire de Neuchâtel.

### 2018-2019

Conception de l'exposition *Friedrich Dürrenmatt – Caricatures* pour le Kurpfälzische Museum Heidelberg (18 octobre 2020 - 7 février 2021) et le Centre Dürrenmatt Neuchâtel (15 janvier - 15 mai 2022).

*Médailles sans revers ?*, projet mené avec le cabinet de numismatique du Musée d'art et d'histoire de Neuchâtel.

Projet de recherche sur Auguste Rodin et ses collections, Les livres du Musée Rodin, Paris.

### 2017-2018

Conception de deux films de médiation pour l'exposition *Oskar Kokoschka – Expressionist, Migrant, Europäer* (14 décembre 2018 - 10 mars 2019) au Kunsthaus Zurich.

### 2016-2017

Conception de l'exposition *Ernst Ludwig Kirchner & Oskar Kokoschka* (19 novembre 2017 - 22 mars 2018) pour le Kirchner Museum Davos.

## DOMAINES ET MÉTHODE

L'étudiant-e doit choisir des cours pour un minimum de 10 ECTS. L'IHAM lui suggère une liste d'enseignements en rapport avec la muséologie. Toutefois, l'étudiant-e est libre de choisir tout autre cours du domaine dans lequel il souhaite se spécialiser. L'étudiant-e a aussi la possibilité de suivre des cours dans des institutions partenaires telles que l'École du Louvre (séminaires de muséographie) ou d'autres universités suisses (BeNeFri, Triangle Azur, etc.).

Ces cours donnent l'opportunité à l'étudiant-e d'être initié-e à des méthodes scientifiques issues de ces différentes disciplines et ainsi de le/la former à une approche pluridisciplinaire nécessaire à une activité dans le monde muséal. Abordant des thématiques liées à l'actualité de la recherche académique et à des enjeux culturels, ces enseignements proposent des outils et des sujets qui permettront aux étudiant-e-s d'enrichir tout argument propre à l'élaboration d'une exposition et/ou d'un mémoire de recherche, en plus de compléter leurs connaissances sur des sujets qui les intéressent tout particulièrement.

L'étudiant-e reçoit en début de semestre une liste non-exhaustive des cours proposés à l'Université de Neuchâtel et à l'École du Louvre. Il/elle doit par la suite faire valider son choix auprès de la directrice du Master en études muséales, la Professeure Régine Bonnefoit ([regine.bonnefoit@unine.ch](mailto:regine.bonnefoit@unine.ch)), en mettant l'assistante en muséologie Lara Pitteloud en copie ([lara.pitteloud@unine.ch](mailto:lara.pitteloud@unine.ch)).

Ce bloc comprend de plus une formation obligatoire de deux périodes au début de la première année d'études, dédiée à une introduction à la recherche documentaire. Cette formation permet de se familiariser avec les outils de recherche et les bases de données spécifiques à l'Université de Neuchâtel en vue de travaux pratiques et de la rédaction du mémoire de fin d'études. La date du cours – qui prend place généralement un lundi ou mardi et qui est dispensé par Monsieur Tristan Pun – est communiquée par la direction en début de semestre.



Les étudiant-e-s de la volée 2022/2023 du MAMS en visite à l'Africa Museum lors du Voyage d'étude à Bruxelles, mai 2023 © Lara Pitteloud



# STAGE

## QU'EST-CE QU'UN STAGE ?

L'étudiant-e complète sa formation en études muséales par un stage obligatoire, accompli dans un musée ou dans une institution culturelle. Le stage se déroule en principe au cours de la deuxième année d'études, après l'acquisition et la validation des 60 ECTS d'enseignement de la première année. Sa durée peut aller de 6 à 12 mois (en moyenne 750 à 900h) et donne droit à 30 ECTS. Il peut être accompli au cours d'un semestre ou tout au long de l'année en fonction des disponibilités et du calendrier de l'institution d'accueil. Sa rémunération est laissée à la libre appréciation de celle-ci, selon son usage. Le Comité scientifique du Master encourage toutefois l'institution d'accueil, dans la mesure de ses possibilités, à rembourser au/à la stagiaire ses frais de déplacement et/ou de séjour nécessaires à la réalisation du stage. Il est possible d'effectuer le stage dans une institution suisse ou étrangère.

Le stage offre à l'étudiant-e l'opportunité de faire une première expérience dans une institution muséale ou culturelle, d'acquérir des compétences pratiques et de commencer à se constituer un réseau dans le milieu muséal. Sous la conduite de professionnel-le-s compétent-e-s et reconnu-e-s, il permet une mise en application pragmatique des connaissances acquises dans le cadre de leur formation en muséologie au cours de la première année du Master en études muséales. Toujours effectué sous la direction du/de la responsable du stage, il permet à l'étudiant-e de se familiariser avec les missions du musée, une compétence fondamentale pour celui/elle qui envisage d'être actif-ve professionnellement dans le secteur muséal. En fonction du musée choisi, le stage peut être généraliste (approche de tous les secteurs d'activité) ou porter sur un aspect ponctuel ou spécifique des activités régulières du musée.

De manière non exhaustive, le stage peut consister en :

- la conception d'une exposition (permanente ou temporaire) et sa réalisation (montage) ;
- les recherches scientifiques menant à une publication ou une réflexion de fond sur la mise en valeur des collections ;
- l'inventorisation ou la gestion des collections ;
- la médiation culturelle, scientifique ou la communication et la promotion.

## OBJECTIFS DU STAGE

- confronter et appliquer en situation les connaissances acquises (théoriques et pratiques) ;
- accroître ses possibilités d'insertion en milieu professionnel liées au musée, au patrimoine ou la culture ;
- identifier et comprendre dans le détail les différentes fonctions d'un musée (gestion des collections, inventarisation, mise en exposition, accueil des publics, médiation etc.) ;
- distinguer les différents corps de métier à l'œuvre dans le fonctionnement quotidien du musée ;
- résoudre les différents problèmes qui surviennent lorsque l'on passe de la théorie – acquise dans les cours ou élaborée dans un concept – à la réalisation d'une activité concrète.

## LES INTERVENANT-E-S

**Le/la stagiaire** doit être un-e étudiant-e inscrit-e à l'Université de Neuchâtel en Master of Arts en études muséales.

**Le/la responsable de stage** encadre le travail de l'étudiant-e dans l'institution d'accueil pendant toute la durée du stage et est la personne de référence pour le/la stagiaire. Préalablement à son arrivée, il/elle remplit le contrat de stage d'entente avec le/la futur-e stagiaire et la direction du Master. Au terme de la période de formation, il/elle valide le rapport de stage de l'étudiant-e et rédige son certificat. Si le sujet de son mémoire de Master est développé dans le cadre du stage, le/la responsable de stage peut remplir par la suite le rôle d'expert-e lors de la soutenance orale du mémoire de Master ou de co-directeur-trice du mémoire.

**Le/la donneur-euse de stage** peut être, selon la structure de l'institution d'accueil, le/la conservateur-trice responsable, le/la directeur-trice ou l'administrateur-trice. Il s'agit de l'autorité de tutelle représentant l'institution muséale qui emploie le/la stagiaire. Cette personne ou entité cosigne le contrat de stage, définit l'éventuelle rémunération versée au stagiaire et assure celui/celle-ci conformément à la législation applicable.

**La directrice du Master** agit principalement à titre de conseil-ère vis-à-vis du choix de l'institution de stage, des procédures de postulation et du contenu scientifique du projet de stage de l'étudiant-e quand celui/celle-ci souhaite effectuer un mémoire de Master en lien avec son stage. Elle intervient également en cas de conflits entre le stagiaire et le donneur de stage.

**L'adjoite à la direction** gère et coordonne les stages. Elle favorise la liaison entre l'étudiant-e et l'institution d'accueil, participe avec les professeur-e-s au développement du réseau d'institutions d'accueil pour les étudiant-e-s du master. Elle assure le suivi des étudiant-e-s en stage et, au besoin, rencontre le/la responsable de stage et le/la stagiaire pour un bilan à la mi-parcours.

## PROCÉDURE POUR LA POSTULATION AU STAGE

- Dans le courant du premier semestre d'études (septembre à mi-décembre), l'étudiant-e prend rendez-vous avec l'adjointe à la direction du Master en études muséales pour discuter de son projet de stage en fonction de son cursus antérieur et/ou de ses aspirations professionnelles futures.
- À l'occasion de ce rendez-vous une stratégie de postulation ainsi qu'un calendrier sont établis pour la préparation du dossier de postulation et l'envoi de la candidature à de potentielles institutions d'accueil.
- En préparation de ce premier entretien, l'étudiant-e fournit un exemple de dossier : lettre de motivation, CV, éventuels certificats de travail/stages antérieurs, et/ou lettres de recommandation, et/ou certificats de langue (recommandés pour les stages en Suisse allemande et italienne, ou à l'étranger). L'adjointe relit et conseille l'étudiant-e sur la manière d'optimiser ou d'adapter son dossier de candidature en fonction des institutions et stages visés.
- Les étudiant-e-s qui souhaitent effectuer un stage à l'étranger sont priés de prendre contact rapidement afin de pouvoir anticiper d'éventuelles demandes de bourses de soutien auprès des services compétents ou fondations.
- L'adjointe se réserve le droit de rediriger les étudiant-e-s vers le Centre de carrière de l'UniNE ([www.unine.ch/carriere](http://www.unine.ch/carriere)) afin d'acquérir les compétences de bases nécessaires à la réalisation d'un dossier de candidature (rédaction d'un CV et lettre de motivation).
- Selon les souhaits de l'institution d'accueil, l'étudiant-e transmet son dossier complet directement à la personne responsable ou via l'adjointe. Pour être identifié-e comme étudiant-e du Master en études muséales, il/elle utilise toujours son adresse institutionnelle prénom.nom@unine comme adresse de référence. L'étudiant-e consulte régulièrement ses e-mails pour ne pas manquer une proposition d'entretien par une éventuelle l'institution d'accueil.
- En parallèle, l'adjointe, l'assistante en muséologie et le Secrétariat de l'IHAM tiennent régulièrement les étudiant-e-s au courant des offres de stage qui leur parviennent par l'entremise des musées.

## PROCÉDURE POUR LA CONFIRMATION DU STAGE

- Tenir informée l'adjointe du Master de la réussite de la postulation et lui demander de transmettre le contrat de stage entre le/la stagiaire, l'institution d'accueil et l'IHAM à remplir par les trois parties concernées avant signature.
- Une fois les conditions (dates, durée, éventuelle rémunération, cahier des charges) convenues dans le contrat par l'institution d'accueil, l'étudiant-e en retourne un exemplaire à l'adjointe (par e-mail, en personne ou par la poste) pour contre-signature par la directrice du Master et son adjointe<sup>5</sup>.
- Chacune des trois parties (le/la stagiaire, l'institution d'accueil et l'IHAM) conserve un exemplaire du contrat signé et daté.

## PROCÉDURE POUR LA VALIDATION DU STAGE

L'étudiant-e doit rendre un rapport de stage qui acte la fin et la validation de son stage sur le plan académique. Ce rapport d'env. 25'000 signes (~10 pages, annexes tels que bibliographie, images, documents d'archives etc. non compris) doit être rendu un mois après la fin du stage. Il est d'abord relu et validé par le/la responsable de stage qui confirme à l'adjointe s'il est conforme aux tâches accomplies. L'adjointe reçoit et relit également le rapport, et donne un retour à l'étudiant-e sur son contenu avant de valider le module « stage en musée » sur IS Academia.

Au terme du stage, un certificat de stage est rédigé par le/la responsable de stage, attestant de son bon déroulement. Ce certificat valide l'atteinte ou non des objectifs décrits dans le contrat de stage et fait état du décompte des heures allouées à leur réalisation et de l'appréciation générale du/ de la responsable de stage. Il doit être visé par l'adjointe à la direction.

## QUI CONTACTER EN CAS DE PROBLÈME ?

Le stage vise à initier l'étudiant-e en études muséales au monde professionnel. Il peut toutefois arriver que ces expériences soient péjorées par des difficultés, des conflits ou des situations de harcèlement moral ou sexuel. La direction du Master est consciente que ce type de problèmes peut survenir, et invite les personnes concernées à en informer immédiatement la directrice du Master et son adjointe. La direction du Master prend très au sérieux ces situations et assurera l'accompagnement de l'étudiant-e dans la résolution de tout type de conflit et le/la soutiendra dans toute mesure de médiation avec l'institution d'accueil.

---

5. N.B. : merci de préciser à l'adjointe si le donneur de stage souhaite en retour des exemplaires papier du contrat.



# PARTENAIRES

## FONDATION MAISON BOREL

La Fondation Maison Borel est un centre de recherches spécialisé dans le domaine de la muséologie. Elle se trouve à Auvernier, au bord du lac de Neuchâtel, dans une maison construite au 17<sup>e</sup> siècle qui a été rénovée en 2009-2010. La Fondation accueille chaque année, sur invitation ou sur dossier de candidature, des étudiant-e-s avancé-e-s, des chercheur-euse-s ou des professeur-e-s du monde entier pour séjourner à la Maison Borel. Ce séjour a pour objectif de leur permettre de : conduire des recherches sur des sujets liés aux activités du Musée d'art et d'histoire de Neuchâtel, de l'Institut d'histoire de l'art et de muséologie, de l'Institut d'histoire de l'art et de muséologie, de l'Institut d'histoire de l'Université de Neuchâtel ou en rapport avec les collections des institutions culturelles de la Ville de Neuchâtel et de sa région, ainsi que présenter des travaux sur les sujets énoncés ci-dessus<sup>6</sup>.

## ÉCOLE DU LOUVRE DE PARIS

Dans le sens d'une collaboration internationale plus efficace et dans le but d'ouvrir de nouvelles perspectives pour l'enseignement supérieur et dynamiser la recherche, l'Université de Neuchâtel et l'École du Louvre de Paris (EDL) poursuivent depuis 2008 un partenariat portant sur l'enseignement et la recherche en études muséales et en muséologie<sup>7</sup>.

La coopération se déroule en 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> cycle. En 2<sup>e</sup> cycle, l'Institut d'histoire de l'art et de muséologie organise un séminaire annuel consacré à l'histoire de la muséologie. Sous le titre « Séminaire de l'École du Louvre à l'Université de Neuchâtel », il propose à la fin du semestre d'automne une série de leçons magistrales, d'ateliers, de tables rondes et de visites de musées en compagnie des enseignant-e-s du Master of Arts en études muséales. Le séminaire apparaît dans le programme de 2<sup>e</sup> année de 2<sup>e</sup> cycle du parcours MA recherche en muséologie de l'EDL. Il est obligatoire pour les étudiant-e-s du Master of Arts en études muséales de Neuchâtel, et reste ouvert, selon les places disponibles, aux auditeur-trice-s. Le programme du séminaire est publié au début du semestre d'automne.

L'EDL propose, dans le cadre de son Master 1, des séminaires de muséographie, dispensés de manière intensive, sur une semaine (fin mars), en France. Cinq de ces séminaires intensifs de muséographie sont ouverts à dix étudiant-e-s de l'Institut d'histoire de l'art et de muséologie, à raison de deux étudiant-e-s par séminaire. Il donne lieu à l'attribution de 5 ECTS que l'étudiant-e valide dans le bloc « Domaines & Méthodes ». Les étudiant-e-s intéressé-e-s sont prié-e-s de s'annoncer auprès de l'adjointe à la direction.

Chaque année, deux étudiant-e-s issu-e-s de chacune des deux institutions, régulièrement immatriculé-e-s à l'EDL et à l'Université de Neuchâtel, sont sélectionné-e-s sur dossier afin d'effectuer une année d'études dans l'établissement partenaire. Les étudiant-e-s de 2<sup>e</sup> année de Master of Arts en études muséales ont la possibilité de suivre les enseignements de 2<sup>e</sup> année de deuxième cycle (M2) dans les six parcours offerts par l'EDL, les deux parcours « recherche » et les quatre parcours « professionnalisants ». Les étudiant-e-s au

bénéfice de cet échange reçoivent le diplôme de leur établissement d'origine, ainsi qu'une attestation commune des deux parties.

Trois étudiant-e-s de chaque institution peuvent par ailleurs bénéficier d'un échange semestriel. Les étudiant-e-s de deuxième année du Master of Arts en études muséales, qui se destinent à la recherche en muséologie ou à la recherche en histoire de l'art appliquée aux collections, ont la possibilité de suivre les enseignements du second semestre de première année de deuxième cycle (M1) de l'EDL. L'échange semestriel se déroule durant le deuxième semestre de seconde année (février à mai), et remplace le « Stage en musée ».

En 3<sup>e</sup> cycle, les étudiant-e-s titulaires d'un diplôme de 2<sup>e</sup> cycle de l'EDL ou du Master of Arts en études muséales peuvent développer une thèse de doctorat en co-encadrement. Ils obtiennent ainsi deux titres : le doctorat de l'Université de Neuchâtel et le diplôme de 3<sup>e</sup> cycle de l'EDL.

## ARS

ARS est l'Association des étudiant-e-s, ancien-ne-s étudiant-e-s et collaborateur-trice-s en histoire de l'art et muséologie de l'Université de Neuchâtel. Elle constitue une plateforme d'échange entre ses personnes, dans le but de garder contact avec l'IHAM et d'être informé des activités et événements planifiés par l'IHAM. En organisant plusieurs excursions par année, ARS promeut les rencontres ainsi que le partage de connaissances et d'informations entre les différents membres de l'Institut d'histoire de l'art et de muséologie, ce dans un cadre décontracté et amical.

Chaque étudiant-e, ancien-ne étudiant-e et collaborateur-trice de l'Institut d'histoire de l'art et de muséologie peut rejoindre l'association en contactant sa secrétaire Jenna Paratte ([jenna.paratte@unine.ch](mailto:jenna.paratte@unine.ch)).

## ICOM SUISSE

Le Conseil international des musées (ICOM) est l'organisation internationale des musées et des professionnel-le-s du musée qui s'engage à préserver, à assurer la continuité et à communiquer la valeur du patrimoine culturel et naturel mondial, actuel et futur, matériel et immatériel. Fondé en 1953, ICOM Suisse est l'association nationale des professionnel-le-s des musées. ICOM Suisse met en œuvre le programme de l'ICOM au niveau national et travaille en étroite collaboration avec l'Association des musées suisses AMS. Ses objectifs sont : encourager les contacts internationaux, renforcer la déontologie dans le travail muséal et assurer la qualité de la formation.



## MUSÉES PARTENAIRES

L'Institut d'histoire de l'art et de muséologie collabore régulièrement, dans le cadre des stages et/ou des projets muséaux, avec les institutions muséales suivantes :

- Centre Dürrenmatt Neuchâtel ;
- Château et musée de Valangin ;
- Collection de l'Art Brut, Lausanne ;
- Fondation Baur, Musée des Arts d'Extrême-Orient, Genève ;
- Laténium, parc et musée d'archéologie de Neuchâtel, Hauterive ;
- Musée d'art de Pully ;
- Musée d'art et d'histoire, Fribourg ;
- Musée d'art et d'histoire, Genève ;
- Musée d'art et d'histoire, Neuchâtel ;
- Musée de Carouge ;
- Musée d'ethnographie, Genève ;
- Musée d'ethnographie, Neuchâtel ;
- Musée de l'Hôtel-Dieu, Porrentruy ;
- Musée de Saint-Imier ;
- Musée gruérien, Bulle ;
- Musée historique de Lausanne ;
- Musée international d'horlogerie, La Chaux-de-Fonds ;
- Musée jurassien d'art et d'histoire, Delémont ;
- Musée Suisse du Jeu, La Tour-de-Peilz ;
- Museo Egizio, Turin ;
- Photo Elysée – Musée cantonal de la Photographie.

---

6. Présentation de la Fondation Maison Borel disponible à l'adresse URL : <https://www.maisonborel.ch/index.php/fr/presentation> (17 juillet 2023).

7. La convention de coopération liant l'Université de Neuchâtel et l'École du Louvre est disponible sur le site Web du Master en études muséales, rubrique « Partenariats ».

# DESTINATIONS

## Liste des institutions qui ont accueilli des étudiant-e-s du Master en études muséales.

### Allemagne

Albertinum, Dresde  
Alice – Museum für Kinder, Berlin  
Historisches Museum, Francfort-sur-le -Main  
Museum für Fotografie, Staatliche Museen Berlin  
Staatliches Museum Ägyptischer Kunst, Munich

### Amérique latine

Museo de Arte Contemporáneo, Arequipa, Pérou  
Museo Nacional del Hombre, Buenos Aires, Argentine  
Museo Textil de Oaxaca, Oaxaca de Juárez, Mexique

### Angleterre

Sainsbury Centre for Visual Arts, Norfolk  
The National Trust for Scotland, Edimbourg  
The Wallace Collection, Londres

### Autriche

mumok, Museum moderner Kunst, Stiftung Ludwig, Vienne

### Belgique

Art et marges musée, Bruxelles  
Musée des Beaux-Arts, Liège  
Musée des Instruments de Musique, Bruxelles  
Musée du Cinquantenaire, Bruxelles  
Musée Juif de Belgique, Bruxelles  
Musées royaux des Beaux-Arts de Belgique, Bruxelles  
Palais des Beaux-Arts, Bruxelles

### Canada

Écomusée du fier monde, Montréal  
Musée national des beaux-arts du Québec, Québec  
Pointe-à-Cailière, Cité d'archéologie et d'histoire de Montréal

### États-Unis

Fogg Art Museum, Harvard Art Museums, Cambridge Mass.  
Carnegie Museum of Natural History, Pittsburgh  
International Center of Photography, New York

### Grèce

B. & M Theocharakis Foundation for the Fine Arts and Music, Athènes

### Italie

Centro Nazionale di Fotografia, Padoue  
Galleria degli Uffizi, Florence  
Musei Vaticani, Rome  
Museo Civico, Urbani  
Museo Egizio, Turin  
Museo Napoleonico, Rome  
Servizio Mostre, Padoue

### Luxembourg

MUDAM, Musée d'Art Moderne Grand-Duc Jean, Luxembourg

### Pologne

Galicia Jewish Museum, Cracovie



### France

Centre archéologique européen de Bibracte, Glux-en-Glenne  
Centre culturel suisse, Paris  
Château, musée et domaine national de Versailles  
École nationale supérieure des beaux-arts, Paris  
École nationale supérieure de paysage, Versailles  
Fondation Henri Cartier-Bresson, Paris  
Mémorial de Verdun  
Mobilier national et Manufactures nationales, Paris  
Mucem, Marseille  
Musée Bourdelle, Paris  
Musée Calvet, Avignon  
Musée de Cluny, Musée national du Moyen Âge, Paris  
Musée de l'Armée, Paris  
Musée de l'Assistance Publique, Hôpitaux de Paris  
Musée de l'Homme, Paris  
Musée Départemental Breton, Quimper  
Musée d'Orsay, Paris

Musée des Arts Décoratifs, Paris  
Musée des Beaux-Arts, Bordeaux  
Musée des Confluences, Lyon  
Musée des Pêcheries, Fécamp  
Musée du Louvre, Paris  
Musée du Quai Branly, Paris  
Musée Fabre, Montpellier  
Musée national d'Art moderne, Centre Georges-Pompidou  
Musée Rodin, Paris  
Musée Unterlinden, Colmar  
UMA - Universal Museum of Art, Paris

## Suisse

### Canton d'Appenzell Rhodes-Intérieures

Kunstmuseum Appenzell

### Canton de Bâle

Museum der Kulturen, Bâle  
Schweizerisches Architekturmuseum, Bâle

### Canton de Berne

Abegg-Stiftung, Riggisberg  
Centre d'art Pasquart, Bienne  
Fondation de l'Abbatiale de Bellelay  
Hermann und Margrit Rupf-Stiftung, Berne  
Journées photographiques de Bienne  
Kunstmuseum, Berne  
Lange & Schmutz Provenienzrecherchen GmbH, Bienne  
Musée Alpin Suisse, Berne  
Musée de Saint-Imier  
Musée jurassien des arts, Moutier  
Nouveau Musée Bienne  
Société d'histoire de l'art en Suisse (GSK-SHAS), Berne  
Zentrum Paul Klee, Musée des enfants Creaviva, Berne

### Canton de Fribourg

Kunsthalle Friart, Fribourg  
Musée d'art et d'histoire, Fribourg  
Musée Bible + Orient, Fribourg  
Musée des grenouilles, Estavayer-le-Lac  
Musée gruérien, Bulle

### Canton de Genève

Affaires culturelles des Hôpitaux Universitaires de Genève  
Centre d'Art Contemporain, Genève  
Centre de la photographie, Genève  
Fondation Martin Bodmer, Cologny  
Galerie De Jonckheere, Genève  
MAMCO, Musée d'art moderne et contemporain Genève  
Musée Ariana, Genève  
Musée d'art et d'histoire, Genève  
Musée de Carouge  
Musée d'ethnographie, Genève  
Muséum d'histoire naturelle, Genève  
Musée international de la Croix-Rouge  
et du Croissant-Rouge, Genève  
Piguet Hôtel des Ventes, Genève

### Canton des Grisons

Kirchner Museum, Davos

### Canton du Jura

Jurassica Museum, Porrentruy  
Musée de l'Hôtel-Dieu, Porrentruy  
Musée jurassien d'art et d'histoire, Delémont

### Canton de Neuchâtel

Archives de l'Etat de Neuchâtel  
Château et musée de Valangin  
Galerie C, Neuchâtel  
Galerie Lange + Pult, Auvernier  
Laténium, Parc et musée d'archéologie, Hauterive  
Musée d'art et d'histoire de Neuchâtel  
Musée d'ethnographie, Neuchâtel  
Musée d'histoire, La Chaux-de-Fonds  
Muséum d'histoire naturelle, Neuchâtel  
Musée des beaux-arts, La Chaux-de-Fonds  
Musée des beaux-arts, Le Locle  
Musée international d'horlogerie, La Chaux-de-Fonds  
Musée régional du Val-de-Travers, Môtiers  
Quartier Général, La Chaux-de-Fonds  
Tissot SA, Le Locle

### Canton de Soleure

Fondation Catherine Gide, Olten

### Canton du Tessin

Museo Civico Villa dei Cedri, Bellinzona  
Museo d'Arte della Svizzera Italiana, MASI, Lugano  
Museo delle Culture, Lugano



### Canton de Vaud

Aventicum, Site et musée romains d'Avenches  
Bibliothèque cantonale et universitaire  
Site Riponne, Lausanne  
Château de Chillon, Vevey  
Château de Prangins, Musée national suisse  
Collection de l'Art Brut, Lausanne  
Espace des inventions, Lausanne  
Fondation de l'Hermitage, Lausanne  
Foundation for the Exhibition of Photography, Lausanne  
Maison d'Ailleurs, Yverdon-les-Bains  
Mudac, Lausanne  
MuMode, Musée suisse de la mode, Yverdon-les-Bains  
Musée Alexis Forel, Morges  
Musée cantonale de géologie, Lausanne  
Musée cantonale de zoologie, Lausanne

Musée d'art de Pully  
Musée de la main, Lausanne  
Musée d'Yverdon et région  
Musée historique de Lausanne  
Musée Jenisch, Vevey  
Musée Olympique, Lausanne  
Musée romain de Lausanne-Vidy  
Musée romain, Nyon  
Musée suisse de l'appareil photographique, Vevey  
Musée suisse du Jeu, La Tour-de-Peilz  
Photo Ellysée – Musée cantonal de la Photographie

### Canton du Valais

Abbaye de Saint-Maurice d'Agaune  
Fondation Ateliers d'Artiste, Saint-Maurice  
Fondation Fellini pour le cinéma, Sion  
Manoir de la Ville de Martigny  
Musée C. C. Olsommer, Vevey  
Musée d'art du Valais, Sion  
Musée d'histoire du Valais, Sion

### Canton de Zurich

Fotostiftung Schweiz, Winterthur  
CCI Cotting Consulting SA, Rümlang  
Sammlung Oskar Reinhart, Winterthur

# MÉMOIRE DE MASTER

**Le diplôme de Master of Arts en études muséales est décerné aux étudiant·e·s lorsqu'ils/elles ont répondu de manière satisfaisante aux exigences du plan d'études ainsi qu'aux requis du travail de fin d'études. Ce chapitre se propose de présenter brièvement les démarches méthodologiques et théoriques à entreprendre dans le cadre d'un mémoire axé sur une recherche en études muséales.**

## PREMIÈRES ÉTAPES

Pour se lancer dans un projet de mémoire de Master, les aspects à envisager sont : le choix d'un sujet de recherche fiable et pertinent, la documentation nécessaire pour nourrir cette recherche, la sélection d'un·e directeur·trice (éventuellement d'un·e co-directeur·trice de mémoire).

En conformité avec le plan d'études, la formation de Master of Arts en études muséales s'étend sur deux années, ce qui correspond à quatre semestres d'études. La rédaction du mémoire de Master est prévue au dernier semestre. Elle est précédée par le stage dans une institution muséale, dont la durée peut s'étendre tout au long du troisième semestre (stage à 100%) ou sur une année entière (stage à 50%). Il est dès lors essentiel que chaque étudiant·e établisse durant sa deuxième année d'études un calendrier nécessaire à l'élaboration et à la rédaction de son mémoire. La durée maximale pour achever le Master of Arts en études muséales est de 6 semestres !<sup>8</sup>

## CHOISIR UN SUJET

La réalisation du stage est souvent l'occasion de nouer des connaissances et de participer aux activités concrètes développées par l'institution d'accueil. Le stage offre également la possibilité de se renseigner sur les projets de recherche menés dans une institution muséale. L'étudiant·e a dès lors la possibilité de définir un sujet en lien direct avec les tâches effectuées pendant son stage ou avec les projets en cours du musée.

Mais indépendamment des activités réalisées pendant son stage, l'étudiant·e est libre de choisir une thématique générale en muséologie, qui l'intéresse particulièrement et qu'il souhaite approfondir dans un travail de mémoire.<sup>9</sup>

Dans les deux cas, la détermination d'un sujet se fait en accord avec un·e directeur·trice de mémoire qui offre à l'étudiant·e l'encadrement nécessaire pour la réalisation du travail et qui évalue l'écrit final.

## CHOISIR UN·E DIRECTEUR·TRICE DE MÉMOIRE

En principe, le/la directeur·trice du mémoire doit être un·e enseignant·e du corps professoral du Master en études muséales, désigné·e par le comité scientifique. L'étudiant·e a la possibilité de choisir en plus un·e co-directeur·trice, enseignant dans la formation ou travaillant dans une institution autre que l'université. Toutefois, lors de la soutenance, le jury doit être composé de deux membres, dont au moins un est titulaire du grade de docteur.

C'est à l'étudiant·e que revient l'initiative de prendre contact avec un·e enseignant·e afin de lui proposer la thématique choisie. L'étudiant·e doit ensuite être capable de définir et présenter son sujet de manière claire et précise : la constitution d'un premier plan permet toujours de mieux expliquer les grandes lignes du travail. À l'issue de cette première discussion, l'étudiant·e fait valider son sujet par la directrice du Master en lui soumettant par e-mail un plan provisoire, une problématique et une première bibliographie (avec copie à l'adjointe).

## ATELIER DE RECHERCHE

Après la validation du sujet de mémoire, l'étudiant·e doit s'inscrire à l'Atelier de Recherche. L'inscription se fait via le formulaire en ligne disponible sur le site Web de l'IHAM<sup>10</sup>. La validation de l'Atelier de Recherche est un prérequis à la soutenance du mémoire. Cet atelier a lieu trois fois par semestre, toujours le mardi, de 16h à 18h. Les dates se trouvent dans le programme des cours. Afin d'être au fait des modalités, il est fortement recommandé d'assister au moins à une séance de l'atelier avant de s'y présenter.

## RECOMMANDATIONS FORMELLES POUR LA RÉDACTION DU MÉMOIRE

L'Institut d'histoire de l'art et de muséologie a mis en place un système de conventions et règles formelles qui permettent d'organiser et mettre en forme le contenu du travail de mémoire, notamment le « Guide de présentation et de rédaction d'un travail scientifique »<sup>11</sup>.



## SOUTENANCE DU MÉMOIRE

La soutenance du mémoire a lieu en présence d'un jury composé du/de la directeur-trice du mémoire et d'une deuxième personne, dans son rôle de co-directeur-trice ou d'expert-e. La date de soutenance est décidée d'un commun accord avec les membres du jury. Elle est communiquée ensuite par e-mail au secrétariat de l'Institut d'histoire de l'art et de muséologie, qui se chargera de réserver une salle pour la soutenance. Celle-ci a lieu au plus tôt un mois après la remise du mémoire. L'étudiant-e doit soumettre un exemplaire imprimé et relié de son mémoire à chaque membre du jury. Le mémoire doit contenir comme dernière page le formulaire « Déclaration sur l'honneur », relative au plagiat de l'Université de Neuchâtel, signé par l'étudiant-e.

La soutenance dure environ 60 minutes et comprend : une présentation orale de l'étudiant-e (15 à 20 minutes), une évaluation de la part du jury et une discussion libre (réponses du/de la candidat-e aux questions du jury). La présentation orale est un exercice important qui doit être rigoureusement préparé à l'avance. Elle est axée principalement sur la méthodologie du travail ; il ne s'agit en aucun cas de résumer le contenu du mémoire ou de reprendre les points du plan. L'étudiant-e doit prendre un certain recul par rapport à son sujet afin de faire un bilan de son travail. En ce sens, les points suivants sont à aborder<sup>12</sup> :

- rappel du sujet et de sa pertinence dans le cadre de la recherche effectuée (quels ont été les connaissances générales, les débats théoriques, les circonstances pratiques qui ont nourri la problématique ?) ;
- le cheminement méthodologique (présentation des sources, des méthodes et des outils qui ont permis d'étudier et d'analyser le sujet) ;
- les conclusions et les résultats obtenus (ont-ils répondu de manière satisfaisante aux hypothèses de départ ?) ;
- les difficultés et les problèmes rencontrés (même si la tendance est de ne pas en parler, il est également important de souligner les aspects que vous n'avez pas pu traiter intégralement ou que vous auriez souhaité améliorer davantage) ;
- les perspectives d'avenir qui pourront valoriser le travail réalisé, l'apport que ce travail a eu dans le cadre de votre développement professionnel et/ou personnel.

## DÉPÔT D'UN EXEMPLAIRE DU MÉMOIRE DE MASTER À LA BIBLIOTHÈQUE DE L'UNINE

Après la soutenance, l'étudiant-e corrige, si nécessaire, le travail, intègre de nouveau la « Déclaration sur l'honneur » relative au plagiat dûment signée, et dépose un exemplaire final de son mémoire au secrétariat de l'IHAM qui le transmettra à la bibliothèque de la Faculté des lettres et sciences humaines. Veuillez noter que le dépôt du travail de mémoire à la bibliothèque est obligatoire.

À la fin de son cursus universitaire, l'étudiant-e est prié-e de communiquer ses coordonnées (adresse postale, e-mail privé), ce qui favorisera le contact et l'échange d'informations avec l'Institut, même après l'obtention du diplôme. Ces coordonnées peuvent être communiquées à l'adjointe à la direction du Master en études muséales.

## RÉSUMÉ DES ÉTAPES DE LA PROCÉDURE RELATIVE AU MÉMOIRE

1. Choix du sujet, du/de la directeur-trice de mémoire et de l'expert-e ou d'un-e co-directeur-trice dont au moins un-e des deux doit être titulaire du grade de docteur.
2. Soumission d'un plan, de la problématique et d'une première bibliographie au/à la directeur-trice du mémoire.
3. Soumission du plan, de la problématique et de la première bibliographie à la directrice du Master en études muséales (avec copie à l'adjointe) pour validation.
4. Présentation du sujet à l'Atelier de recherche.
5. Définition de la date de soutenance d'un commun accord avec les membres du jury.
6. Transmission de la date au secrétariat de l'IHAM qui se charge de réserver une salle pour la soutenance.
7. La soutenance d'environ 60 minutes comprenant une présentation orale de l'étudiant-e (15 à 20 minutes), une évaluation de la part du jury.
8. Un mois après la soutenance, dépôt d'un exemplaire du mémoire de Master corrigé au secrétariat de l'IHAM qui le transmet à la bibliothèque universitaire.

8. Règlement d'études et d'examens du Master of Arts en études muséales (Master of Arts in Museum Studies), Art. 6 ; <https://rsn.ne.ch/DATA/program/books/rsne/pdf/416316.pdf> (17 juillet 2023).

9. Une liste des sujets de mémoire en cours et achevés est disponible sur le site Web de l'IHAM, sous la rubrique « Recherche / Mémoire ».

10. Inscription sur le site Web du Master en études muséales sous la rubrique « Documents et règlements ».

11. Voir à ce propos la brochure disponible sur le site Web du Master en études muséales, sous la rubrique « Pour les étudiants », sous-rubrique « Mémoire » ainsi que le « Guide de présentation et de rédaction d'un travail scientifique ».

12. Boutillier Sophie et al., *Méthodologie de la thèse et du mémoire*, Levallois-Perret : Studyrama, 2009, p. 42.

## ENSEIGNANT·E·S



### Jacques Ayer

Paléontologue de formation et diplômé en géologie à l'Université de Neuchâtel, Jacques Ayer travaille depuis près de 30 ans dans le domaine des musées. Il a été successivement conservateur du département des sciences de la Terre au Muséum de Neuchâtel, conservateur du Musée jurassien des sciences naturelles et de son Jardin botanique à Porrentruy et enfin directeur du Muséum d'histoire naturelle de Genève, le plus important de Suisse, entre 2012 et 2020. À ce poste, il a été notamment membre de la Commission de déontologie de la Ville de Genève. Ces dernières années, il s'est également spécialisé dans les questions de durabilité environnementale et sociale qui touchent le champ muséal.

### Régine Bonnefoit

Depuis 2008, Professeure en histoire de l'art contemporain et muséologie à l'Institut d'histoire de l'art et de muséologie de l'Université de Neuchâtel ; depuis juin 2023, présidente de l'Association suisse des historiennes et historiens de l'art ; collaboratrice scientifique au Département des Arts Graphiques du Musée du Louvre (1992–1994) ; assistante-conservatrice au Bode Museum de Berlin (2000–2001) ; conservatrice de la Fondation Oskar Kokoschka, Vevey (2006–2016) ; (co-)commissaire de nombreuses expositions en Suisse, Europe et aux USA ; publication en médiation numérique : *The Museum in the Digital Age. New Media and Novel Methods of Mediation*, éd. avec Melissa Rérat, Newcastle upon Tyne : CSP, 2017 (rééd. parue en 2021).



### Géraldine Delley

Directrice adjointe au Laténium ; archéologue et historienne des sciences formée à l'Université de Neuchâtel, de Paris 1 Panthéon-Sorbonne et à University College London. Thèse sur l'histoire des collaborations entre archéologues et naturalistes dans le développement d'outils de datation en préhistoire. Dans ses recherches, dans les expositions qu'elle réalise au Laténium et dans son enseignement elle interroge les mécanismes de construction des savoirs archéologiques et leur diffusion. Elle s'intéresse également à la réception du patrimoine archéologique dans la société et à ses formes de réappropriations. Son enseignement porte sur les objets comme documents en histoire, sur l'épistémologie des sciences historiques. Chaque année, elle organise une université d'été sur le patrimoine scientifique entre terrain et musées, en collaboration avec le Muséum national d'histoire naturelle de Paris.

### Richard-Emmanuel Eastes

Chimiste de formation, Richard-Emmanuel Eastes est docteur en sciences de l'éducation et en philosophie. Fondateur de plusieurs associations de médiation scientifique, il a notamment dirigé l'*Espace des sciences Pierre-Gilles de Gennes* (ESPCI Paris). Responsable du développement pédagogique de la Haute école spécialisée de Suisse occidentale et membre associé du STS Lab de l'UNIL, il dirige la société *Segallis* et préside l'association de médiation culturelle *Usinesonore*. Concepteur de la *moulinette*, outil de réflexivité pour la médiation scientifique, il a publié plusieurs ouvrages sur la science, sa communication et son rapport à la société.



### Cécilia Hurley-Griener

Directrice des collections spéciales à l'UniNE et chargée de cours à l'IHAM, elle est titulaire d'un master de l'Université d'Oxford, d'un doctorat de l'UniNE et d'une habilitation à diriger les recherches (Lyon 2). Membre du Centre de Recherche à l'École du Louvre, elle y a enseigné la muséologie depuis 2007. Co-directrice du Master en études muséales à Sorbonne Abu Dhabi, elle y enseigne régulièrement. Ses travaux portent sur l'histoire des collections et des musées, la muséographie, les chefs-d'œuvre et le canon artistique, et aussi la classification, l'organisation et la diffusion des connaissances théoriques et historiques dans le domaine de l'art et des collections (16<sup>e</sup> au 19<sup>e</sup> siècles).

## Pascale Jeanneret

Pascale Jeanneret est historienne de l'art et diplômée en muséologie de l'École du Louvre, à Paris. Au début de sa carrière, elle travaille dans le domaine de l'art contemporain et devient l'assistante de l'artiste Thomas Hirschhorn pour organiser ses grands projets d'expositions internationales. Depuis vingt ans, elle est conservatrice à la Collection de l'Art Brut, à Lausanne, en charge de la collection, de la conservation et des expositions. Dès son arrivée, elle a entrepris l'organisation de la gestion de la collection comptant 70'000 œuvres, de la conservation, de la mise en place de l'inventaire et de la recherche. Elle a conçu plus de quarante expositions. Actuellement, elle élabore un projet scientifique et culturel pour la Collection de l'Art Brut et prépare sa mise en œuvre.



## Valérie Kobi

Valérie Kobi est professeure assistante d'histoire de l'art moderne et de muséologie à l'Université de Neuchâtel (UniNE) et dirige le groupe de recherche FNS *Bibliothèques et musées en Suisse entre 18<sup>e</sup> et 19<sup>e</sup> siècles*. Elle a obtenu son doctorat à l'UniNE en 2014 pour ensuite poursuivre sa carrière en Allemagne, notamment à l'Université de Hambourg où elle a été professeure suppléante de 2019 à 2022. Sa recherche a été soutenue par des bourses de prestigieuses institutions, comme le Getty Research Institute, l'Institut suisse de Rome et la Fondation Gandur. Parmi ses publications : *Dans l'œil du connaisseur. Pierre-Jean Mariette (1694-1774) et la construction des savoirs en histoire de l'art* (2017) ; Rossella Baldi, Valérie Kobi, Yverdon et son musée. *250 ans d'histoire* (2018) ; Johannes Grave, Christiane Holm, Valérie Kobi, Caroline van Eck (dir.), *The Agency of Display. Objects, Framings, and Parerga* (2018).



## Pierre Alain Mariaux

Médiéviste, Pierre Alain Mariaux est titulaire dès 2006 de la chaire d'histoire de l'art médiéval et de muséologie après avoir été assistant-conservateur au Musée d'art et d'histoire de la ville de Neuchâtel. Depuis 2016, il est aussi le conservateur du trésor de l'Abbaye de Saint-Maurice d'Agaune. Au cours de séjours de recherche à Paris, Chicago et Rome, il a travaillé sur les figures médiévales de la médiation, notamment sur la figure de l'évêque autour de l'an mil et sur l'image de l'artiste à la période romane. Ses domaines actuels de recherche sont l'histoire des collectionneurs et des collections au Moyen âge, en particulier l'histoire des trésors, et l'histoire de la muséologie.



## Thomas Schmutz

Thomas Schmutz est professeur titulaire à l'UniNE. Après des études en histoire de l'art, sciences politiques et sciences des médias à Berne, puis à Neuchâtel, il a effectué une thèse de doctorat sur les liens complexes entre l'histoire de l'art et les matériaux de la peinture. Il est aussi fondateur du cours *Promouvoir une institution culturelle* pour l'UniNE (Certificate of Advanced Studies). Il a réalisé plusieurs séjours à l'étranger (Yale University, USA ; Cambridge University, UK), puis des activités dans les domaines de la médiation culturelle (CentrePasquArt, Musée Neuhaus à Bienne), de la gestion de collections et de la direction de musée (Aargauer Kunsthaus). Il est fondateur/responsable du bureau Lange&Schmutz Recherche de provenance Sàrl et fondateur/partenaire de Ritter&Schmutz Sàrl, cabinet au service de la gestion des musées et des collections.



# CONTACTS

## DIRECTION DU MASTER EN ÉTUDES MUSÉALES

**Professeure Régine Bonnefoit**

**Directrice du Master en études muséales**

**Professeure en histoire de l'art contemporain et muséologie**

**regine.bonnefoit@unine.ch**

**Tél. : +41 32 718 18 70**

**Bureau 3.O.16**

- Admission au Master en études muséales ;
- Stage (signature contrat, soutien et conseil pour la demande de stage en Suisse alémanique et en Allemagne) ;
- Complément d'études de Bachelor (signature contrat pédagogique et sujet de travail individuel) ;
- Conseil cursus en études muséales, plan d'études et demande d'équivalence ;
- Validation du sujet de mémoire de Master.

**Angela Benza**

**Adjointe à la Direction du Master en études muséales**

**angela.benza@unine.ch**

**Tél. : +41 32 718 18 69**

**Bureau 3.O.13**

- Référente principale pour toute question ou information sur l'organisation et l'administration du Master en études muséales (sauf mémoire de Master) ;
- Stage (rédaction et signature contrat, validation du stage et du rapport de stage, soutien / conseil demande de stage, relecture et suivi des dossiers de postulation) ;
- Complément d'études de Bachelor (rédaction contrat pédagogique) ;
- Séminaire de muséographie de l'École du Louvre (inscription) ;
- Soutien coordination des deux cours Face cachée / Face publique du musée ;
- Conseil et suivi cursus du Master en études muséales ;
- Attestation poursuite des études (pour étudiant-e-s étranger-ère-s) ;
- Procédure d'admissions au Master en études muséales ;
- Mobilité École du Louvre ou stages à l'étranger (soutien à la préparation du dossier et aux demandes de bourses).

**Lara Pitteloud**

**Assistante-doctorante en muséologie**

**lara.pitteloud@unine.ch**

**Tél. : +41 32 718 18 06**

**Bureau 3.N.08**

- Module domaines et méthode et introduction à la recherche documentaire ;
- Toutes questions relatives au Module de muséologie appliquée ;
- Soutien et coordination des deux cours Face cachée / Face publique ;
- Soutien pour les chargé-e-s d'enseignement du Master en études muséales ;
- Soutien organisation du Séminaire de l'École du Louvre et du voyage d'études 2023 ;
- Actualisation des réseaux sociaux du Master en études muséales ;
- Conseil et suivi du cursus en Master en études muséales.

## PROFESSEUR-E-S EN MUSÉOLOGIE

**Valérie Kobi**

**Professeure assistante d'histoire de l'art moderne et de muséologie**

**valerie.kobi@unine.ch**

**Tél. : +41 32 718 18 32**

**Bureau 3.O.12**

- Cours « Le Musée et ses fondements à l'époque moderne » ;
- Directrice du Master en sciences historiques (cours proposés dans « Domaines et méthodes »).

**Pierre Alain Mariaux**

**Professeur d'histoire de l'art médiéval et de muséologie**

**pierre-alain.mariaux@unine.ch**

**Tél. : +41 32 718 18 74**

**Bureau 3.O.11**

- Cours « Lectures en muséologie » ;
- Direction de l'Institut d'Histoire de l'Art et de Muséologie ;
- Direction du Bachelor en histoire de l'art.



## SECRETARIAT IHAM

Constanze Bonardo

Secrétariat de l'Institut d'Histoire de l'art et de Muséologie

constanze.bonardo@unine.ch

Tél. : +41 32 718 19 30

Bureau 3.N.09

- Mémoire de master et Atelier de recherche / Colloque des mémorants (inscriptions)
- Comptabilité du Master en études muséales (formulaire de remboursement / défraiement)
- Toute question liée au fonctionnement administratif de l'IHAM
- Site internet.

## CONSEIL AUX ÉTUDES ET SECRETARIAT ACADÉMIQUE

Stéphane Neri

Conseiller aux études

conseil.lettres@unine.ch

Tél. : +41 32 718 18 30

Bureau R.O.11

- Conseil / suivi cursus Faculté des Lettres et démarches administratives (demandes de congé, prolongation, exmatriculation)
- Mobilité Europe et Suisse.

Secrétariat de la Faculté des Lettres

secretariat.lettres@unine.ch

Tél. : +41 32 718 17 00

Bureau R.O.16

Horaires : lun-jeu 11:00-12:00/ 13:30-15:00

- Inscriptions cours et examens via IS ACADEMIA
- Certificats (en cas d'annulation d'examen)
- Taxes d'immatriculation / Cartes étudiants
- Demande de conditions spéciales pour les examens (dictionnaire de langue, tiers-temps ou tout accompagnement spécialisé).

Bureau des Immatriculations (BIM)

Toute question relative à votre admission en Master ou une inscription dans un autre cursus d'études.

N.B. : Notez que certain-e-s de vos interlocuteurs-trices sont présent-e-s à temps partiel. Privilégiez donc la prise de RDV, l'appel téléphonique sur les heures de réception et/ou les questions en début et fin de cours.

# FAQ – QUESTIONS FRÉQUENTES

## ADMISSIONS

**Quels sont les diplômes ou formations admissibles / qui faut-il contacter pour m'assurer que mon diplôme est admissible ? Quels sont les domaines d'études admissibles et/ou reconnus ?**

De manière générale, l'étudiant-e candidat-e au Master en études muséales s'assure de son admissibilité auprès du Bureau des Immatriculations (Immatriculation@unine.ch). En cas de doute ou parcours atypique, l'étudiant-e candidat-e est invité-e à contacter l'adjointe à la direction du Master en études muséales qui peut faire appel au Comité scientifique pour trancher ou annoncer la nécessité d'un complément nécessaire à l'admission définitive.

Sont en principe admissibles tous les diplômes obtenus sous le système de crédits Bologne (ECTS) dans le cadre Européen. Les étudiant-e-s titulaires ou en voie d'obtenir un Bachelor en sciences humaines, sciences sociales, sciences naturelles, en droit ou disciplines connexes sont en principe admissibles d'office (ce qui ne signifie pas qu'ils/elles sont automatiquement admis-e dans le Master en études muséales). Les étudiant-e-s issu-e-s de Hautes écoles spécialisées suisses (par ex. arts visuels, architecture, conservation-restauration) sont également admissibles mais doivent généralement effectuer un complément d'études / mise à niveau lors de leur première année de Master (cours théoriques et rédaction d'un travail académique).

**Quels sont les exemples de travaux personnels à joindre au dossier de candidature au Master en études muséales ?**

L'étudiant-e candidat-e doit joindre au choix à son dossier de candidature l'un des types de travaux suivants : mémoire de Bachelor, mémoire de Master, dissertations académiques, travaux de séminaire ou encore articles scientifiques. Ces travaux doivent être accompagnés au minimum d'un relevé de notes, et dans la mesure du possible, des commentaires, corrections ou d'une appréciation globale de l'enseignant-e ayant évalué le travail en question.

**Quels sont les délais pour s'inscrire au MA MS ?**

Le 30 avril de chaque année académique. Les dossiers avec toutes les pièces nécessaires sont à envoyer au Bureau des Immatriculations (Immatriculation@unine.ch). Pour plus d'information sur les documents à fournir consulter la page [www.unine.ch/unine/home/admission/admissionMaster/s\\_inscrire\\_a\\_l\\_unine.html](http://www.unine.ch/unine/home/admission/admissionMaster/s_inscrire_a_l_unine.html). La personne de contact pour toute information sur le cursus du Master en études muséales est Angela Benza, l'adjointe à la direction du Master (angela.benza@unine.ch).

## MÉMOIRE ET ATELIER RECHERCHE

**Choix du sujet de mémoire à qui s'adresser ?**

L'étudiant-e demande à un-e des enseignant-e-s du Master en études muséales ou à son maître de stage de l'encadrer dans ses recherches et dans la rédaction de son mémoire de Master. D'après le règlement d'études et d'examen du Master of Arts en études muséales, Art. 8bis, « le directeur ou la directrice du mémoire est un enseignant ou une enseignante du corps professoral du Master en études muséales, désigné-e par le comité scientifique. L'étudiant ou l'étudiante a également la possibilité de choisir un co-directeur ou une co-directrice, enseignant dans la formation ou une personne rattachée à une institution autre que l'Université. Toutefois, lors de la soutenance, le jury doit être composé de deux membres, dont au moins un est titulaire du grade de docteur » (voir : Règlement disponible à la page suivante [rsn.ne.ch/DATA/program/books/rsne/pdf/416316.pdf](http://rsn.ne.ch/DATA/program/books/rsne/pdf/416316.pdf). À noter que seule la directrice du Master peut valider définitivement le choix du sujet.

**Suis obligé-e de prendre un-e co-directeur-trice ?**

Non, il n'y a aucune obligation. Il est en revanche nécessaire, d'entente avec son/sa directeur-trice de mémoire de choisir un-e expert-e pour la soutenance de mémoire.

**Comment procéder pour s'inscrire au Mémoire et à l'Atelier de recherche ? Est-ce normal que je ne puisse pas le faire sur IS ACADEMIA ?**

Les inscriptions à l'Atelier de recherche et à la soutenance du mémoire de Master se font par l'entremise de formulaires disponibles sur le site internet de l'IHAM ([www.unine.ch/iham/home/pour-les-etudiant-e-s.html](http://www.unine.ch/iham/home/pour-les-etudiant-e-s.html)). En cas de problème, le/la mémorant-e contacte Constanze Bonardo (secretariat. [iham@unine.ch](mailto:iham@unine.ch)) qui gère les inscriptions. À noter que l'inscription pour présenter son travail de mémoire à l'Atelier de recherche ou pour soutenir son mémoire se fait d'entente avec son/sa directeur-trice de mémoire.

**Atelier de recherche ? Combien de fois dois-je y assister ? Quand est-ce que les dates sont communiquées ?**

L'atelier de recherche a lieu trois fois par semestre, toujours le mardi, de 16h à 18h. Les dates pour l'année académique 2023-2024 se trouvent dans le programme des cours [10 octobre, 14 novembre, 12 décembre 2023 et 12 mars, 16 avril et 14 mai 2024]. L'étudiant-e est obligé-e de participer au moins une fois à l'Atelier pour présenter son sujet de mémoire. Il est néanmoins fortement recommandé d'assister au moins à une séance de l'Atelier avant de s'y présenter pour être au fait des modalités. Si l'étudiant-e s'est immatriculé-e en Master avant l'automne 2023, il/elle doit s'inscrire obligatoirement à une seule séance de l'Atelier de recherche avant de soutenir son mémoire de Master.

## MOBILITÉ

### **Comment demander le remboursement d'un titre de transport avancé dans le cadre d'un enseignement obligatoire? Quels sont les enseignements qui donnent droit au remboursement?**

Selon les nouvelles directives de l'Université, seuls les trajets effectués en train sont remboursés ou le trajet en avion lorsque le déplacement excède 10h de voyage. En tous les cas, les billets de train remboursés sont des billets de 2<sup>e</sup> classe, 1/2 tarif. Les étudiant-e-s en possession d'un abonnement général doivent fournir une attestation du trajet effectué (à obtenir auprès du guichet de billets de la CFF). En cas de déplacement en voiture, s'adresser avant le départ au Secrétariat de l'Institut pour connaître les modalités de remboursement.

Des remboursements peuvent être obtenus pour les déplacements effectués dans le cadre des enseignements suivants :

- Séminaires de muséographie proposés par l'École du Louvre. Les déplacements de la Suisse à Paris ou Marseille (sans passage par Paris) sont pris en charge par l'IHAM. Le voyage de Paris (étape) vers un autre lieu de séminaire, par ex. Bibracte, est couvert par l'École du Louvre ;
- Projets muséaux ;
- Les deux cours Face cachée et Face publique du musée ;
- Déplacement exceptionnel planifié par l'enseignant-e responsable dans un autre enseignement du Master en études muséales. Dans ce cas, l'enseignant-e achète un billet de groupe ;
- Domaines et méthodes – remboursements par et selon les conditions des autres cursus de Master.

### **BeNeFri / Triangle Azur, à qui s'adresser? / comment procéder?**

### **Mobilité MA ou Mobilité stage, à qui s'adresser? / comment procéder?**

Pour les mobilités liées au stage et aux accords de l'IHAM avec l'École du Louvre (EDL), l'étudiant-e s'adresse en priorité à l'adjointe à la direction du Master en études muséales qui accompagne l'étudiant-e dans la préparation des dossiers de candidature pour un échange annuel ou semestriel avec l'EDL. Cette candidature est ensuite adressée par l'adjointe au Comité scientifique. L'adjointe assure aussi le suivi de la signature du contrat pédagogique (« Learning Agreement ») qui résume les cours suivis à l'EDL. Elle accompagne aussi les dossiers de demande de bourses pour les stages à l'étranger. Dans le cas de mobilité en Suisse (BeNeFri ou Triangle Azur), l'étudiant-e s'adresse directement au Conseiller aux études (conseil.lettres@unine.ch) en mettant en copie l'adjointe. La reconnaissance des crédits se fait aussi via le Conseiller aux études suite à la validation / attestation des crédits obtenus par l'université d'accueil. Pour plus d'information sur les possibilités de mobilité pendant le cursus de Master, consultez la page [www.unine.ch/lettres/home/espace-etudiant-e-s/mobilite.html](http://www.unine.ch/lettres/home/espace-etudiant-e-s/mobilite.html).

### **La participation au voyage d'étude, est-elle obligatoire? Existe-t-il des alternatives si, pour des raisons professionnelles, familiales ou de santé, l'étudiant-e ne peut pas se déplacer à l'étranger?**

La participation est en principe obligatoire. En cas d'empêchement d'ordre professionnel (par ex. congé refusé par l'employeur-euse) ou familial (par ex. enfant(s) à charge) ou de problèmes financiers, un programme alternatif en Suisse (par ex. visite de musée suivie d'un compte-rendu d'exposition) est proposé par la direction du Master en études muséales. En cas d'empêchement, l'étudiant-e doit prévenir les organisateurs-trices du voyage trois mois à l'avance. À noter que si le désistement au voyage est annoncé après le délai d'inscription au voyage et après le virement des frais de participation, le remboursement de ces derniers ne peut pas être assuré même en cas d'annulation pour problèmes de santé. Dans ce dernier cas, un certificat médical doit être présenté et l'étudiant-e doit en principe rattraper le voyage l'année suivante ou choisir l'alternative proposée.



Jacques-Louis David, *La Mort de Socrate*, 1787, peinture à l'huile, New York, The Metropolitan Museum of Art.

## CURSUS D'ÉTUDES

### **Que faire un cas de problèmes d'inscription à un cours ou un examen ?**

L'étudiant-e s'adresse en priorité au Secrétariat des Lettres en mettant l'adjointe à la direction du Master en études muséales en copie pour qu'elle puisse suivre la procédure.

### **En cas de problème personnel ou professionnel impactant votre cursus ou la durée des études qui contacter ?**

En cas de problèmes académique ou personnel impactant votre cursus, l'étudiant-e s'adresse en priorité au Conseiller aux études (conseil.lettres@unine.ch), le cas échéant, il/elle peut aussi s'adresser à l'adjointe à la direction du Master qui peut l'aider dans ses démarches.

### **Que dois-je faire si je ne peux pas me présenter à un examen ?**

Contactez au plus vite l'enseignant-e responsable pour le/la prévenir du désistement à venir en mettant l'adjointe à la direction du Master en copie. L'absence doit être justifiée par un certificat médical, ce dernier doit être transmis au Secrétariat de la Faculté des Lettres (Secretariat.Lettres@unine.ch) dans les trois jours qui suivent l'examen manqué pour qu'il puisse annuler la tentative. L'adjointe doit également être mise en copie de cet envoi pour le suivi du dossier.

### **Si je ne suis pas de langue maternelle française, puis-je passer des examens avec un dictionnaire ou effectuer des travaux dans une autre langue ?**

Pendant un examen écrit, un-e étudiant-e non francophone a le droit d'utiliser un dictionnaire dont l'utilisation doit être annoncée par écrit au Secrétariat de la Faculté des Lettres (Secretariat.Lettres@unine.ch) au minimum 3 jours avant la date de l'examen. Uniquement selon accord préalable avec l'enseignant-e responsable, il est possible de passer un examen dans une autre langue nationale ou en anglais, de même que la rédaction et la soutenance de mémoire, examen oral ou rendu de travaux écrits pour évaluation interne.

### **À qui m'adresser pour des équivalences (stages, crédits) ?**

Pour les reconnaissances de stages ou d'expériences professionnelles antérieures au Master (réduction du temps de stage) : la directrice du Master en études muséales.

Pour l'exemption d'un complément Bachelor : la directrice du Master en études muséales.

### **À qui m'adresser en cas de précarité financière ?**

L'étudiant-e peut s'adresser au Bureau social de l'Université de Neuchâtel (www.unine.ch/social). La direction du Master ou le Conseiller aux études peuvent aussi conseiller l'étudiant-e sur les démarches à entreprendre.

### **Pour les étudiant-e-s étranger-ère-s, à qui s'adresser pour une attestation de suivi de mes études ?**

Pour une justification officielle faisant état de la progression des études, l'adjointe à la direction du Master peut fournir une attestation destinée au Service de la population.

### **Comment concilier job et études ? Que se passe-t-il si je dois m'absenter des cours pour des raisons professionnelles ?**

Tant que cela n'impacte pas ou que de manière ponctuelle le suivi du cursus, rien n'empêche de travailler en parallèle aux études de Master. Il est toutefois de la responsabilité de l'étudiant-e d'assurer une présence et assiduité régulière dans les enseignements du plan d'études. De même, en cas d'absence pour raison professionnelle, il/elle doit s'annoncer auprès des enseignant-e-s concerné-e-s.

### **Combien de crédits faut-il acquérir dans le bloc « Domaines et méthodes » ? Puis-je prendre des cours en dehors de la liste proposée ? Que se passe-t-il si j'échoue à un cours de « Domaines et méthodes » ? Dois-je effectuer tous les enseignements de ce bloc durant ma première année de master ?**

Le choix de cours doit être soumis à la direction du Master en études muséales pour validation. Le nombre de crédits minimum à effectuer pour valider le bloc « Domaines et méthodes » est 10 ECTS. Le nombre de crédits alloués aux enseignements des différentes disciplines étant variables (3, 5 ou 6 crédits), il arrive souvent que l'étudiant-e dépasse le nombre minimum demandé (par ex. : 2 cours à 6 crédits, 2 cours respectivement à 5 et 6 crédits). Ces crédits seront comptabilisés dans leur ensemble. Si l'étudiant-e modifie ses choix d'enseignements initiaux en cours d'année académique, il doit prévenir l'assistante en muséologie des changements, elle se charge de revalider les choix auprès de la direction.

La liste proposée en début de première année est une liste non-exhaustive. L'étudiant-e peut choisir des enseignements (séminaires ou cours) dans d'autres disciplines ou universités. Sont exclus du choix les cours de langue, sauf justification d'un projet scientifique ou professionnel spécifique.

Les enseignements du bloc « Domaines et méthodes » sont optionnels, l'échec à une évaluation interne ou à un examen ou d'abandon d'un enseignement du bloc n'est pas éliminatoire, tant que le nombre minimal de crédits est obtenu à la fin des études. Par la suite, l'étudiant-e doit simplement suivre et compléter un nouvel enseignement couvrant le nombre de crédits manquants.

Il est recommandé d'effectuer un maximum de crédits sur la première année afin de libérer du temps pour le stage et pour la rédaction du mémoire de Master en deuxième année. Toutefois, l'étudiant-e est libre d'effectuer les enseignements de « Domaines et méthodes » sur l'ensemble des semestres de son cursus.



## STAGES

### **Puis-je effectuer un stage parallèlement aux cours ?**

#### **À quel moment puis-je commencer un stage ?**

#### **Le stage est-il obligatoirement rémunéré ?**

Rien n'empêche d'effectuer un stage dès la première année du Master, ce dernier ne doit toutefois pas interférer avec les horaires et le suivi des cours – aucune dispense ne sera accordée pour ce motif. Au vu de la charge de travail durant la première année, il est toutefois recommandé de privilégier un taux d'activité minimal (20-40% max.) ou de négocier un taux variable qui peut augmenter dès juin.

#### **Le stage est-il obligatoirement rémunéré ?**

Le/la donneur-euse de stage n'a pas d'obligation de rémunérer le/la stagiaire. La direction du Master en études muséales recommande toutefois au minimum le défraiement des déplacements des stagiaires. La majorité des institutions suivent aujourd'hui ces directives ou y sont tenues par les conditions cadres de leurs institutions / autorités de tutelle (canton, ville, etc.).

### **Puis-je échouer le « Stage en musée » ?**

Le stage n'est pas soumis à un nombre de tentatives limitées. Sa validation est conditionnée par l'achèvement du stage à la satisfaction de l'institution d'accueil et, donc, à la validation conjointe du rapport par le/la responsable de stage et l'adjointe à la direction du Master.

### **Si j'ai déjà effectué des stages, puis-je les faire valoir en termes de crédits ?**

Les stages antérieurs peuvent effectivement donner lieu à une équivalence. La demande doit être soumise à la direction du Master en études muséales qui décide si l'étudiant-e peut bénéficier d'une exemption partielle (nombre d'heures réduites) ou totale (validation par équivalence) du « Stage en musée ». L'étudiant-e est toutefois libre d'effectuer des stages supplémentaires même s'il a des expériences antérieures.

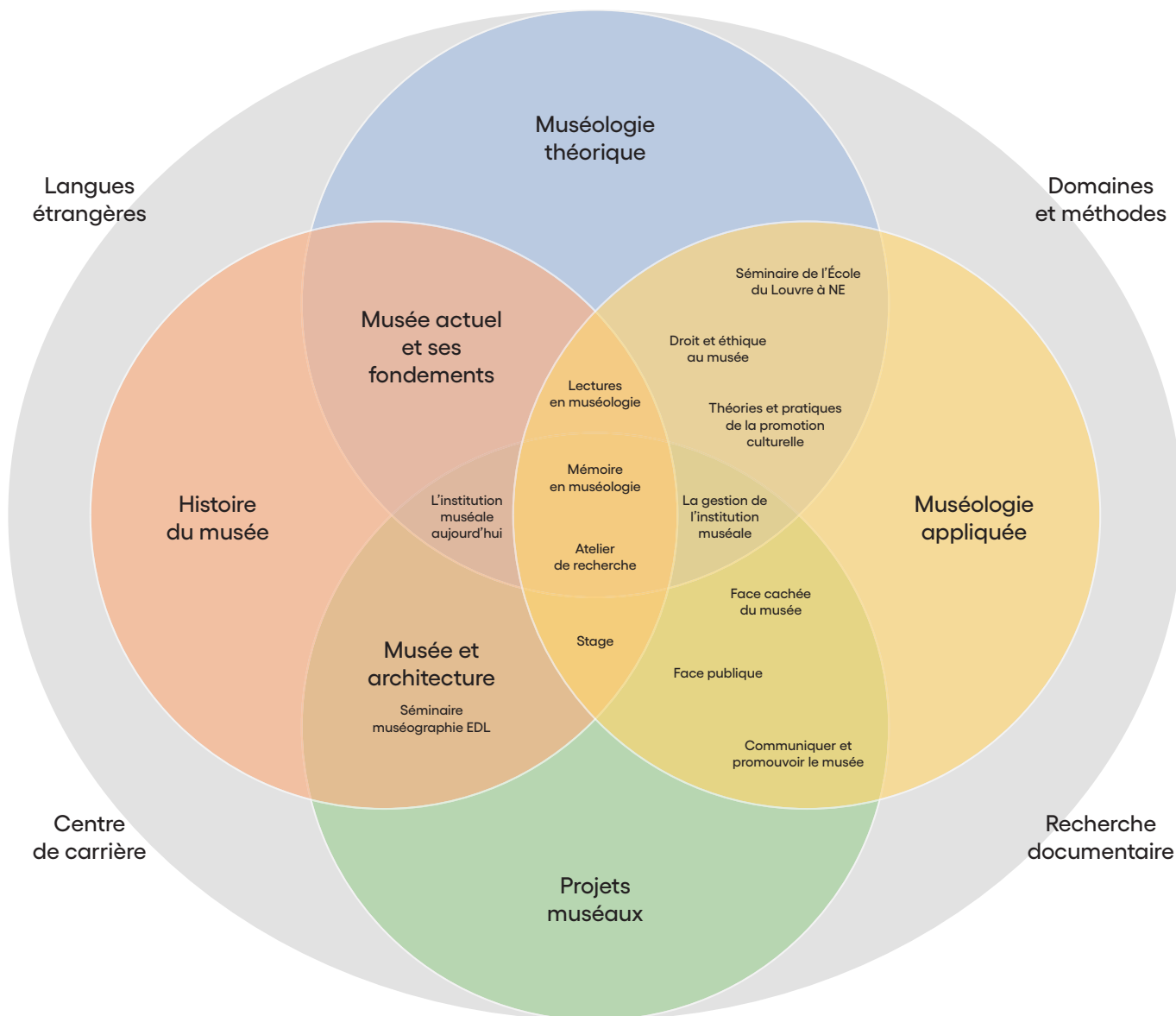
### **Je travaille à côté, puis-je effectuer un stage à temps partiel ? Ai-je droit à des vacances ?**

Le stage n'est pas incompatible avec une activité professionnelle. Il revient à l'étudiant-e de signaler ses autres engagements professionnels au/à la donneur-euse de stage afin d'opter pour un taux activité adapté ou variable (ex. lors de périodes d'examens). Comme tout-e employé-e, un-e stagiaire a droit à des jours de vacances – proportionnel au taux et à la durée de son engagement au sein de l'institution d'accueil. Il/elle doit néanmoins prendre ces jours de congés sur accord de son/sa responsable de stage.

### **Combien de stage dois-je / puis-je effectuer durant mon cursus de Master ?**

Les heures de stage nécessaires à la validation de l'exercice « Stage en musée » peuvent être effectuées en un seul stage d'une durée de 6 à 12 mois (~750-900h). Certaines institutions ne peuvent toutefois accueillir des stagiaires que sur un temps limité et inférieur à la durée minimale requise. L'étudiant-e doit ainsi prévoir un second stage pour compléter cette partie du plan d'études. Une division du stage obligatoire en deux stages est également possible pour accroître la diversité des expériences. L'étudiant-e peut bien entendu profiter des contacts et conventions de l'Institution d'accueil jusqu'à l'achèvement de ses études et effectuer des stages non crédités.

# LE MASTER EN UN COUP D'ŒIL





Voyage d'étude à Bruxelles, mai 2023 © Lara Pitteloud

# unine<sup>o</sup>

Université de Neuchâtel  
Faculté des lettres  
et sciences humaines



Espace Tilo-Frey 1, 2000 Neuchâtel  
Tél. +41 32 718 17 00, Fax +41 32 718 17 71

**Institut d'histoire de l'art et de muséologie**

Tél. +41 32 718 19 30, Fax +41 32 718 18 71

E-mail : [iham@unine.ch](mailto:iham@unine.ch)

[www.unine.ch/iham](http://www.unine.ch/iham)



D'après Johann Heinrich Ramberg, *The Exhibition of the Royal Academy 1787, 1787*, gravure au burin, 32,5 x 49,7 cm, Londres, Royal Academy of Arts.